



LE BIOALIMENTAIRE ÉCONOMIQUE

BILAN DE L'ANNÉE 2021



AVANT-PROPOS

Le document *Le Bioalimentaire économique – Bilan de l'année 2021* offre un portrait de l'industrie bioalimentaire du Québec ainsi qu'un aperçu de la conjoncture économique mondiale pour l'année 2021.

Les situations retenues illustrent la performance de chacun des secteurs de l'industrie bioalimentaire, soit l'agriculture et les pêches, la transformation, le commerce de détail et la restauration. Ce bilan contient également une analyse des principaux facteurs sous-jacents à cette performance, notamment la conjoncture économique, l'évolution de la demande intérieure et la dynamique des échanges internationaux.

Ce portrait de l'industrie bioalimentaire du Québec paraît dans un contexte toujours marqué par la pandémie de COVID-19 et son lot de défis pour les entreprises à l'égard notamment des chaînes d'approvisionnement, de la rareté de main-d'œuvre et de la croissance des prix des intrants.

L'année 2021 a cependant été marquée au Québec par le retour de la croissance économique et le dynamisme du marché du travail, aidés notamment par les campagnes de vaccination, l'ouverture des secteurs économiques et les mesures de soutien des gouvernements. Autant l'agriculture que la transformation alimentaire et le secteur tertiaire ont été affectés, mais différemment. Sur le plan international, l'économie mondiale en 2021 montre un important rebond, autant dans les pays les plus développés que dans les pays émergents et en développement.

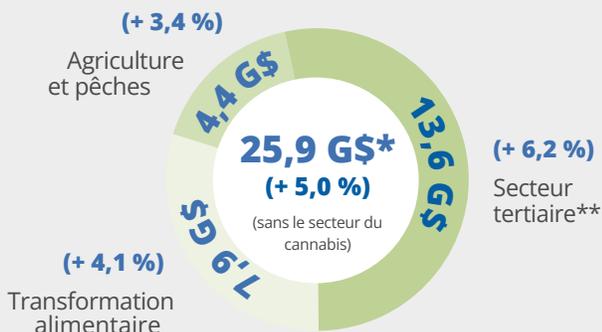
SOMMAIRE DU BILAN

1. LES CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2021	7
2. LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET BIOALIMENTAIRE	13
2.1 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	13
2.2 LA CONJONCTURE BIOALIMENTAIRE INTERNATIONALE : EN 2021, LES PRIX SE SONT ENVOLÉS SUR TOUTE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	17
3. PIB RÉEL, INVESTISSEMENTS ET EMPLOIS : UNE ANNÉE DE RÉSILIENCE APRÈS UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE	25
3.1 LE PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE A REPRIS UNE PARTIE DES PERTES SUBIES EN 2020	25
3.2 DES INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN 2020 ET EN 2021	26
3.3 LE MARCHÉ DE L'EMPLOI A REBONDI DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE EN RÉCUPÉRANT L'ÉQUIVALENT DE 36 % DES EMPLOIS PERDUS EN 2020	27
4. LA DEMANDE ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS ET LE PRIX DES ALIMENTS ET DES BOISSONS	33
4.1 LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	36
4.2 LES SERVICES ALIMENTAIRES (RÉSEAU HRI)	37
5. L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX	41
6. LA FABRICATION DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DES PRODUITS DU TABAC	47
7. LES PÊCHES MARITIMES ET LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER	53
8. L'AGRICULTURE	57
9. LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC	61
10. LES ACCORDS DE COMMERCE EN 2021	65
10.1. LES ACCORDS EN VIGUEUR	65
10.2. LES NÉGOCIATIONS EN COURS	66
10.3. LES ACTIVITÉS EXPLORATOIRES	67
10.4. LES LITIGES	67
ANNEXES	70

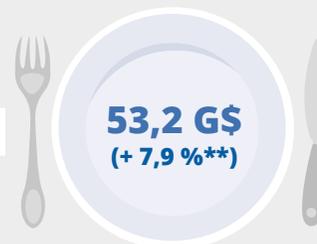


1 LES CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2021

PIB BIOALIMENTAIRE



DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC



37,7 G\$
(+ 2,9 %)

Ventes dans le commerce de détail alimentaire et les circuits courts

15,5 G\$
(+ 22,2 %)

Ventes des services alimentaires (HRI)



Plus de 80 000
Entreprises



3,7 G\$ (+ 7,2 %)
Investissements



481 962
Emplois
(28 835 emplois de plus)



10,5 G\$
(+ 9,4 %)

Recettes monétaires agricoles du marché

11,1 G\$
(+ 8,1 %)

Recettes monétaires agricoles totales



33,4 G\$ (+ 5,7 %)
Livraisons manufacturières

* Il s'agit du PIB réel aux prix de base (en dollars enchaînés de 2012), y compris une estimation du MAPAQ pour les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que pour les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics). Les données du PIB réel présentées pour l'industrie bioalimentaire et ses secteurs ne prennent pas en compte le cannabis, sauf mention contraire.

** Progression par rapport à l'année 2020.

Note : Dans ce document, le symbole k\$ signifie « milliers de dollars », le symbole M\$, « millions de dollars » et le symbole G\$, « milliards de dollars ».

LE CONTEXTE PANDÉMIQUE S'EST POURSUIVI EN 2021, LA RÉSILIENCE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AUSSI

La pandémie de COVID-19 s'est poursuivie en 2021 et a mis à rude épreuve la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Québec tandis que certaines mesures sanitaires ont maintenu des contraintes notamment sur les services alimentaires. L'accès à la main-d'œuvre a été difficile pour de nombreuses entreprises et des hausses du prix du carburant et des intrants ont pesé sur leurs opérations. Malgré tout, la demande alimentaire a été vigoureuse et la résilience des secteurs de l'agriculture et de la transformation bioalimentaire a prévalu.

En 2021, ces secteurs ont affiché la progression de leurs ventes la plus importante des récentes années tandis que la valeur des exportations bioalimentaires internationales du Québec a poursuivi sa croissance. Les activités du secteur des services alimentaires ont pour leur part comblé en partie le recul important causé par la pandémie en 2020.

L'ASSOUPLISSEMENT DES MESURES SANITAIRES ET LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ONT FAVORISÉ LA DEMANDE ALIMENTAIRE

Après avoir connu une récession généralisée en 2020 et reculé dans la totalité des pays ou presque, l'économie mondiale a rebondi en 2021. Le rebond du PIB réel canadien en 2021 (+4,6 %) se situe en deçà de celui des États-Unis (+5,7 %) et de la zone euro (+5,3 %), mais au-delà de celui de l'Allemagne (+2,8 %) et du Japon (+1,6 %). Au Québec, la croissance économique en 2021 a été dynamique (+6,2 %)¹.

Le PIB réel de l'industrie bioalimentaire du Québec a aussi augmenté de 5,0 % en 2021 après sa diminution en 2020. Le secteur de la restauration commerciale et des débits de boissons a suivi la même trajectoire en affichant une croissance de +16,2 % en 2021 après une chute de 34,5 % en 2020. En fait, le secteur tertiaire pris dans son ensemble (+6,2 %) a enregistré un retour à la croissance en 2021 de son PIB. Le PIB réel de la transformation bioalimentaire a progressé de 4,1 %, tandis que celui de l'agriculture et des pêches augmentait de 3,4 % en 2021.

La demande alimentaire s'est accrue de 8 % en 2021 pour s'établir à 53,2 G\$

Des facteurs tels que la réouverture des salles à manger des restaurants, un été chaud et sec favorable aux festivités, un plus grand nombre de touristes et l'accroissement de la population ont contribué à la vigueur de la demande alimentaire. Cette vigueur s'est surtout matérialisée dans le secteur des services alimentaires qui a renoué avec la croissance après avoir été durement éprouvé en 2020 par la pandémie. Les ventes de ce secteur ont ainsi progressé de 22 % par rapport à l'année 2020, pour s'établir à 15,5 G\$. Après une année remarquable en 2020, la croissance des ventes alimentaires dans le commerce de détail a été un peu plus modeste en 2021. Elles ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2020 et sont estimées à 37,7 G\$.

PLUSIEURS ÉLÉMENTS D'INCERTITUDE ONT NÉANMOINS FREINÉ L'OFFRE ALIMENTAIRE SUR LES MARCHÉS

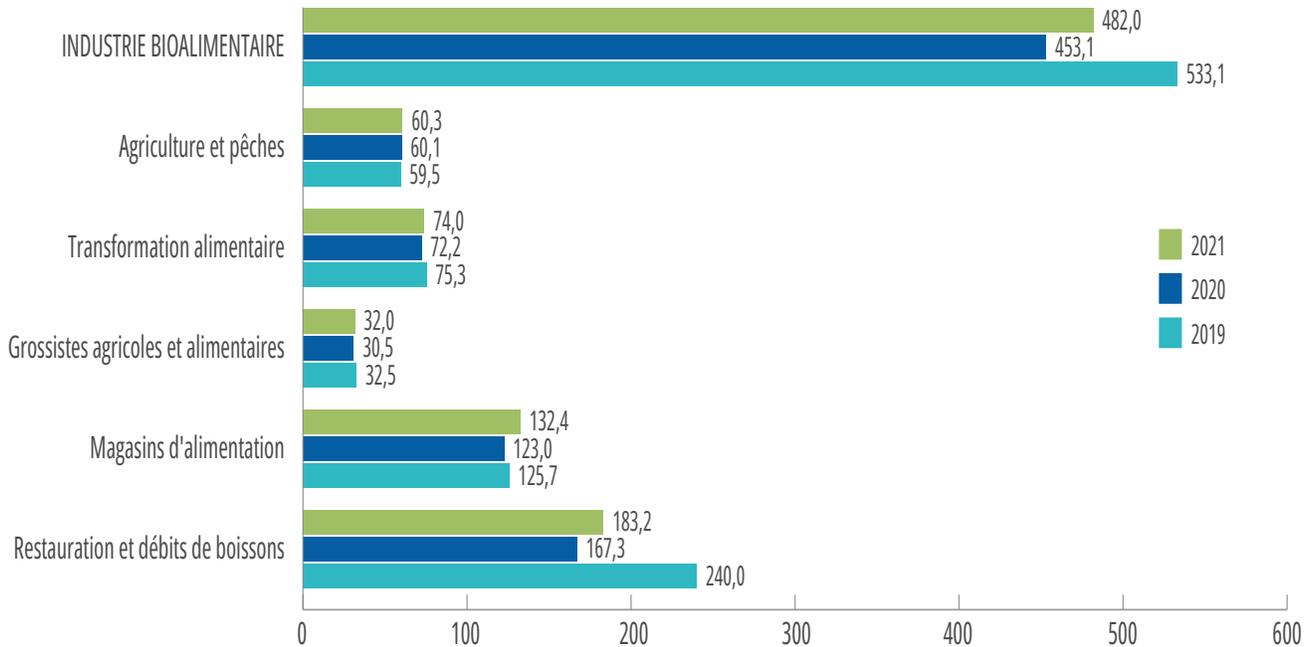
L'industrie bioalimentaire n'a pas récupéré tous les emplois perdus en 2020

En dépit de nombreux défis engendrés par une deuxième année de pandémie, la majorité des secteurs bioalimentaires ont retrouvé une partie ou la totalité des emplois perdus en 2020. En même temps, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière la complexité et la diversité du marché du travail. Malgré un rebond de l'emploi en 2021, le marché de l'emploi en ressort transformé. Les enjeux auxquels le marché du travail est confronté restent nombreux, par exemple le vieillissement de la population et le manque de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs.

¹ PIB réel selon les dépenses, Institut de la statistique du Québec (mars 2022).

L'année 2021 s'est soldée par des gains de 28 836 travailleurs, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2020 pour un nombre total de 481 962 emplois. Cette hausse correspond à 36 % des emplois perdus en 2020 dans l'industrie bioalimentaire.

FIGURE 1 | COMPARAISON DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019, EN 2020 ET EN 2021 (EN MILLIERS)



Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0202-01 et 14-10-0026-01; compilation du MAPAQ.

Le secteur de la restauration et des débits de boissons a recouvré 15 945 emplois ou l'équivalent de 22 % des 72 725 emplois perdus en 2020 durant la première série de mesures de confinement liées à la COVID 19. En 2021, le nombre d'emplois total s'est établi à 183 241, soit une hausse de 9,5 % par rapport à 2020.

Les magasins d'alimentation ont plus de main-d'œuvre qu'avant la pandémie. En 2020, le marché du travail dans les magasins d'alimentation a perdu 2 765 travailleurs. En 2021, le secteur a plutôt embauché 9 446 travailleurs, une hausse de 7,7 % par rapport à l'année précédente, pour un total de 132 423 emplois.

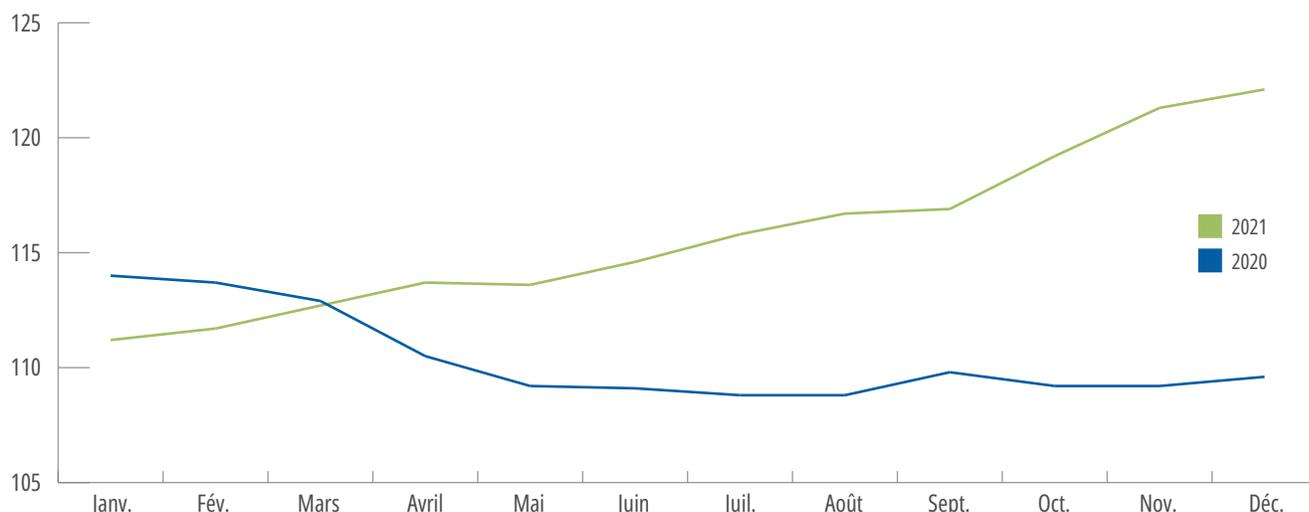
En 2021, la transformation bioalimentaire a affiché 1 763 emplois de plus, une hausse de 2,4 % par rapport à 2020, pour un total de 73 988 emplois en dépit de la rareté de main-d'œuvre qui touche particulièrement ce secteur. Toutefois, les enjeux liés à la main-d'œuvre (ex. : rareté, conflits de travail) ont affecté durement le marché du travail dans le secteur de la transformation des viandes. L'année s'est soldée par 3 034 travailleurs en moins dans ce secteur, soit une baisse de 17 % par rapport à 2020. La fabrication d'aliments pour animaux a également perdu 63 emplois.

À l'instar de l'année 2020, le nombre d'emplois a progressé en agriculture. En 2021, les productions agricoles employaient autour de 56 620 travailleurs, à savoir l'équivalent de 13 % de la main-d'œuvre de l'industrie bioalimentaire. Le secteur a contribué au marché du travail en fournissant 220 emplois de plus en 2021.

Les dépenses en carburant ont eu des incidences tant sur les coûts des transports par camion que sur les coûts de production en agriculture

Le prix de l'essence au Canada et le manque de camionneurs ont contribué à l'accroissement des coûts de transport des marchandises. Le prix de l'essence a ainsi bondi de 31 % entre 2020 et 2021, ce qui a une incidence sur les prix du transport par camion qui sont en nette progression au Canada depuis 2021.

FIGURE 2 | ÉVOLUTION MENSUELLE DES INDICES DES PRIX DU TRANSPORT PAR CAMION* AU CANADA EN 2020 ET EN 2021



*Provenant des établissements dont l'activité principale est le transport de marchandises par camion.
Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0043-01; compilation du MAPAQ.

Parallèlement, les informations disponibles indiquent que les dépenses d'exploitation des entreprises agricoles ont connu une croissance de l'ordre de 7 % en 2021. Certains facteurs ont notamment fait pression à la hausse sur les dépenses. En particulier, les prix du carburant pour la machinerie, des engrais et de l'alimentation des animaux — le plus important poste de dépenses agricoles au Québec — ont connu des hausses importantes en 2021.

La croissance des prix s'est aussi accélérée tout au long de la chaîne d'approvisionnement

En 2021, l'alimentation a coûté plus cher. Les consommateurs ont assisté à une montée presque constante des prix au fil des mois.

Dans le secteur agricole, les prix du maïs et du soya ont suivi le mouvement à la hausse des prix internationaux, ce qui a tiré vers le haut le prix moyen payé en 2021 aux producteurs du Québec de l'ordre de 30 % comparativement à celui versé en 2020. Par rapport à 2020, le prix moyen du porc au Québec a augmenté de 27 % tandis que le sucre, l'un des principaux produits alimentaires importés au Québec, a vu son prix mondial augmenter de 30 %. Pour ce qui est des produits de la pêche, l'augmentation des prix des crustacés a été de 89 %.

Dans la fabrication des aliments, des boissons et des produits du tabac, selon l'indice des prix des produits industriels au Canada, les prix ont connu une hausse de 8,6 % dans le sous-secteur de la fabrication des aliments et de 1,4 % dans le cas des boissons et des produits du tabac.

Dans les magasins d'alimentation, les prix à la consommation des aliments et des boissons alcoolisées ont augmenté de 2,5 %. Ce sont surtout les prix des huiles et matières grasses (+11 %), des fruits frais (+3,7 %) ainsi que des protéines animales comme la volaille (+5,2 %) et les œufs (+3,8 %) qui ont augmenté en 2021 par rapport à l'année 2020.

De plus, certains produits alimentaires importés par le Canada, notamment par les détaillants et les restaurateurs, ont coûté plus cher en 2021 par rapport à 2020, comme les produits de la pêche (+19 %), les boissons non alcoolisées (+19 %) et alcoolisées (+7 %) ainsi que les produits de viande (+13 %).

TABLEAU 1 | ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION DE MARCHANDISES AU CANADA, SUR UNE BASE DOUANIÈRE, POUR QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES (INDICE DE LASPEYRES 2012 = 100)

PRODUITS (ET LEURS CODES SELON LE SCPAN*)	DE 2019 À 2020	DE 2020 À 2021
Poissons, crustacés, mollusques et autres produits de la pêche [121]	- 5 %	19 %
Boissons et eau embouteillée, gazeuses et non gazeuses, et glace [193]	2 %	19 %
Produits de viande [172]	4 %	13 %
Jus de fruits et de légumes, surgelés, frais et en conserve [192]	5 %	8 %
Café et thé [191]	3 %	7 %
Boissons alcoolisées [211]	0 %	7 %

* SCPAN : Système de classification des produits de l'Amérique du Nord pour les Comptes d'importation et d'exportation des marchandises
 Source : Statistique Canada, tableau 12-10-0128-01 ; compilation du MAPAQ.

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AFFICHE NÉANMOINS UNE CERTAINE RÉSILIENCE

Les ventes du complexe production-transformation ont beaucoup augmenté

Les recettes monétaires agricoles tirées du marché ont progressé de 9 % en 2021 au Québec. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des prix payés aux éleveurs de porcs et aux producteurs de maïs, de lait et de volaille. Les informations disponibles indiquent que, dans l'ensemble, la rentabilité du secteur agricole se serait améliorée en 2021, malgré la hausse des coûts de plusieurs facteurs de production.

Relativement aux activités de pêche, la valeur des débarquements maritimes a augmenté de 61 % par rapport à 2020. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation de 89 % des prix des crustacés. Par ailleurs, les exportations du secteur de la préparation et du conditionnement de poissons et de fruits de mer ont augmenté de 41 %, ce qui a entraîné une hausse des livraisons de 42 % chez les transformateurs. Notons que la valeur des débarquements maritimes dépend en grande partie du marché de la transformation de poissons et de fruits de mer du Québec, vers lequel sont destinées environ 90 % de ses ventes.

La valeur des livraisons manufacturières (revenus des biens fabriqués) de la transformation bioalimentaire est estimée à 33,4 milliards de dollars pour l'année 2021, soit une hausse de 5,7 % par rapport à l'année 2020. Cette croissance a été portée principalement par la hausse des prix selon l'indice des prix des produits industriels au Canada, mais aussi par la reprise de la demande intérieure et l'augmentation des exportations de produits transformés.

Les exportations internationales ont maintenu leur rythme de croissance

En dépit des différentes contraintes qui ont limité la fluidité du commerce international, les exportations bioalimentaires du Québec ont atteint un autre sommet de 10,2 milliards de dollars, une progression de 3 % par rapport à 2020. Cette performance des exportations bioalimentaires du Québec est principalement attribuable aux secteurs des produits oléagineux (+67 % ou +156 M\$) et des poissons et fruits de mer (+42 % ou +140 M\$).



2 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET BIOALIMENTAIRE

2.1 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Important rebond de l'économie mondiale en 2021 dans presque tous les pays

Une forte reprise économique a été enregistrée au Québec, au Canada et mondialement, aidée notamment par les campagnes de vaccination, l'ouverture des secteurs économiques et les mesures de soutien des gouvernements. Selon les dernières données du Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale a affiché une croissance de 6,1 % en 2021. Il faut retourner en 2010, suivant la crise financière de 2008-2009, pour retrouver une progression supérieure à 5 %. Un fort rebond économique a été enregistré autant dans les pays les plus développés (+5,2 %) que dans les pays émergents et en développement (+6,8 %), mais à des vitesses variables selon les régions ou les pays. Selon la Banque mondiale, la pandémie de COVID-19 s'est traduite par des inégalités dans l'accès aux vaccins et dans la reprise économique, en plus de pénaliser les populations pauvres et vulnérables en 2021².

L'année 2021 a été marquée par une reprise des échanges internationaux de biens et services. Mais, en même temps, il y a eu des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des pressions inflationnistes, alimentées entre autres par la croissance des prix des matières premières comme l'énergie, les métaux et les aliments, plus particulièrement au cours du quatrième trimestre. Le contexte sanitaire est demeuré empreint d'incertitude, en particulier à la fin de l'année, alors que l'arrivée du variant Omicron a perturbé la reprise économique. L'année s'est également terminée dans un contexte géopolitique tendu.

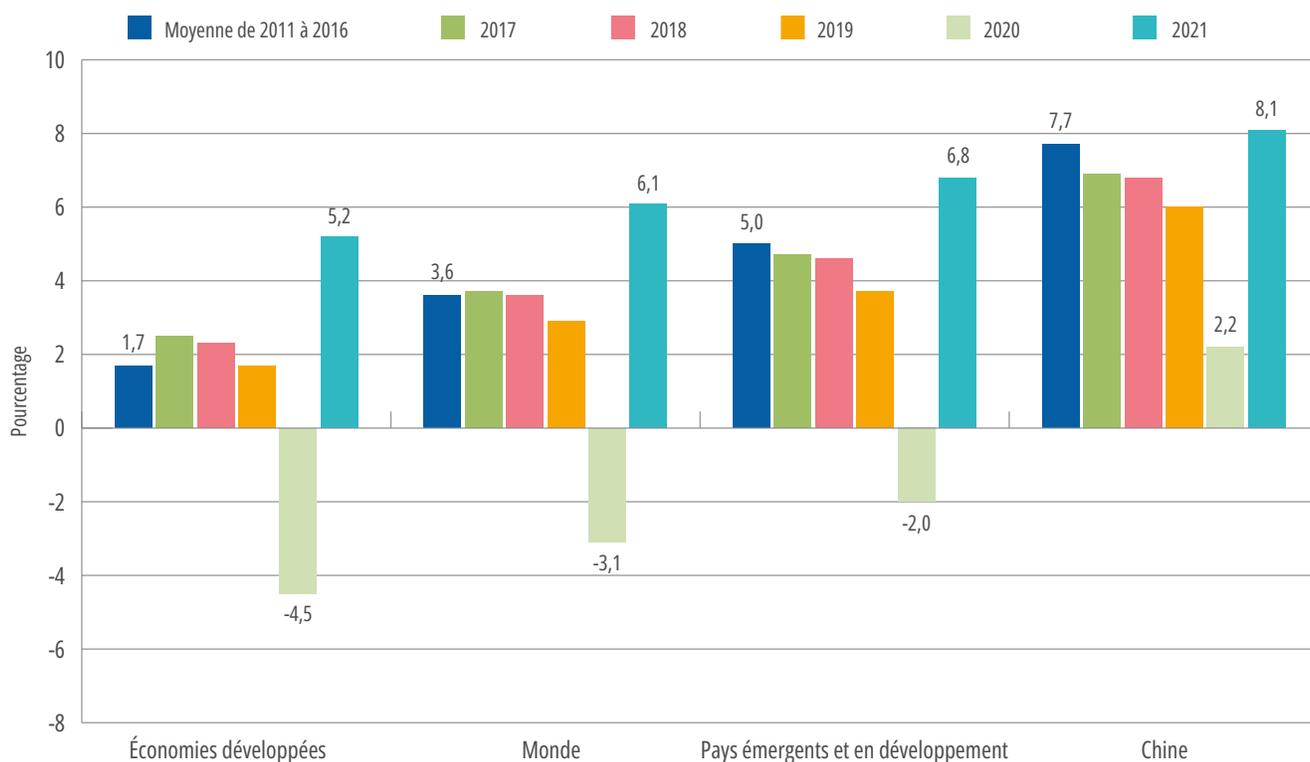
La croissance a été inégale selon les régions dans les économies émergentes et en développement

Dans le regroupement des pays émergents et en développement, la croissance du PIB réel s'est établie à 6,8 % en 2021, soit 1,6 point de pourcentage de plus que la croissance dans l'ensemble des économies plus développées (+5,2 %), le plus faible écart en 20 ans. Après avoir diminué dans chacune des grandes régions du regroupement des pays émergents et en développement, le PIB réel a rebondi partout. Comme ce fut le cas entre 2005 et 2019 (avant la pandémie), la plus forte croissance est venue des pays émergents et en développement asiatiques (+7,3 %), avec en tête l'Inde (+8,9 %) et la Chine (+8,1 %). L'Amérique latine et les Caraïbes (+6,8 %), les pays émergents et en développement d'Europe (+6,7 %), le Moyen-Orient et l'Asie centrale (+5,7 %) et l'Afrique subsaharienne (+4,5 %) ont suivi dans l'ordre. L'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance plus faible que celle des économies plus développées, une première depuis 2016.

Après avoir connu une légère diminution en 2019 (-0,2 %) et une décroissance majeure en 2020 (-8,2 %), le PIB réel du Mexique, qui fait partie de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), a rebondi en 2021 (+4,8 %).

2 Banque mondiale, [Retour sur l'année 2021 en 11 graphiques : la pandémie des inégalités](#), [En ligne].

FIGURE 3 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS LES GRANDES RÉGIONS ET EN CHINE, DE 2011 À 2021, EN POURCENTAGE



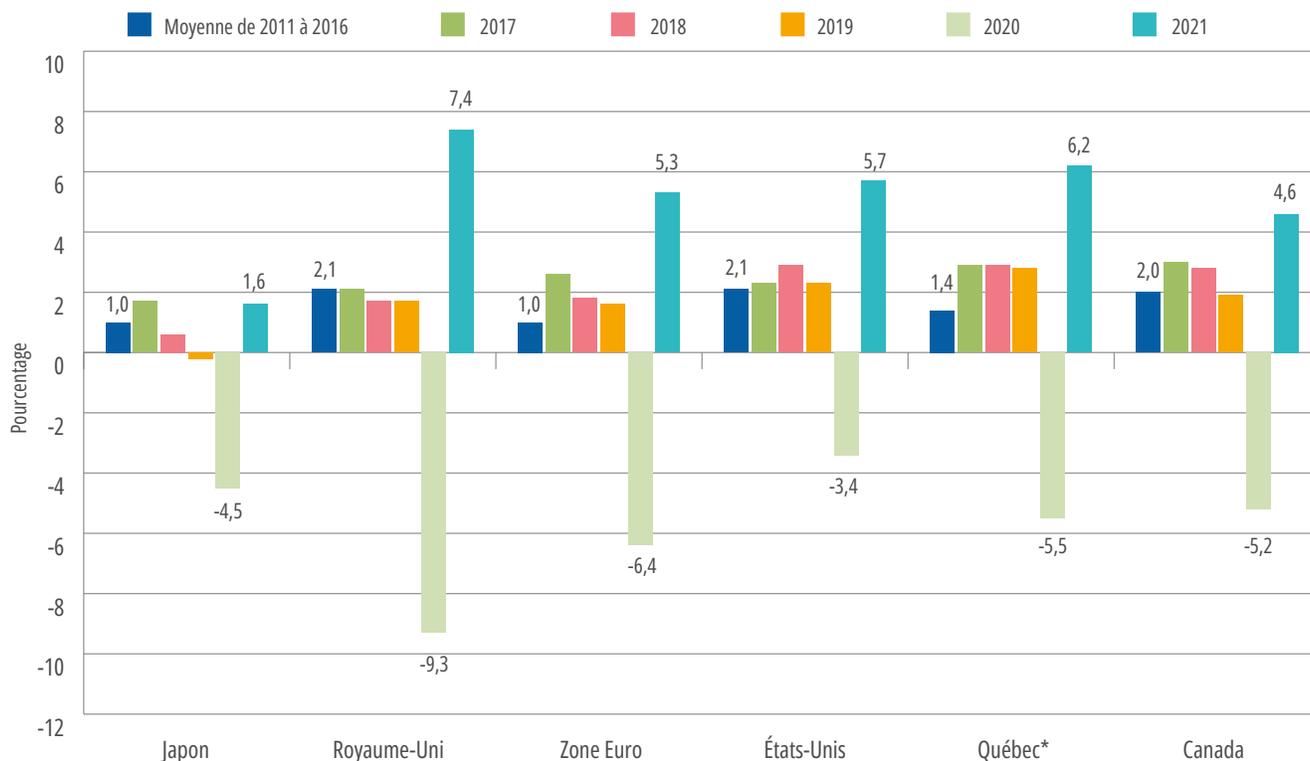
Source : Fonds monétaire international; compilation du MAPAQ.

La croissance a été généralisée dans les économies les plus développées

La croissance de l'économie dans les pays les plus développés a été généralisée dans toutes les régions. Le Royaume-Uni (+7,4 %), les États-Unis (+5,7 %) et la zone euro (+5,3 %) ont affiché une croissance supérieure à celles du Canada (+4,6 %), du Japon (+1,6 %) ou des autres économies les plus développées, excluant le G7 et la zone euro (+5,0 %). Le Québec a fait bonne figure avec une croissance de 6,2 %³.

3 PIB réel selon les dépenses, Institut de la statistique du Québec (mars 2022)

FIGURE 4 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS ET AU QUÉBEC, DE 2011 À 2021, EN POURCENTAGE



* PIB réel selon les dépenses, Institut de la statistique du Québec (mars 2022).

Sources : Fonds monétaire international, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

Au Canada et au Québec, le rebond économique a été inégal selon les secteurs

Au Canada et au Québec, le choc de la pandémie en 2020 a été ressenti de façon variable selon les secteurs en matière de baisse d'activités économiques ou de perte d'emplois. En 2021, malgré la persistance de la situation sanitaire et des pressions inflationnistes ainsi que des perturbations des chaînes d'approvisionnement, un rebond important de l'activité économique et de l'emploi a été enregistré. Les campagnes de vaccination, l'ouverture des secteurs économiques, les mesures de soutien des gouvernements et les dépenses de consommation des ménages ont notamment aidé à relancer l'économie.

Toutefois, le rebond a été inégal d'un secteur à l'autre, celui des biens, appuyé par la consommation, reprenant plus rapidement que celui des services. Les contraintes ne sont pas complètement disparues pour certains secteurs. Par exemple, les secteurs liés aux services d'hébergement, à la restauration, au tourisme, à la culture et aux loisirs sont demeurés fragilisés. Par ailleurs, la reprise et l'expansion des activités dans différents secteurs ont été confrontées à la rareté de la main-d'œuvre.

Dans ce contexte, le rebond du PIB réel canadien en 2021 (+4,6 %) se situe en deçà de celui des États-Unis (+5,7 %) et de la zone euro (+5,3 %), mais au-delà de celui de l'Allemagne (+2,8 %) et du Japon (+1,6 %). La croissance au Canada a été soutenue par une hausse des dépenses de consommation finale des ménages, en biens et en services, et de celles des administrations publiques ainsi que par une légère progression des exportations de biens et services⁴. Au Québec, la croissance économique en 2021 a été dynamique (+6,2 %⁵). Elle a surpassé celles du Canada et de l'Ontario et a permis au PIB réel québécois de dépasser son niveau pré-pandémique. Comme ailleurs au Canada, les dépenses de consommation

4 En dollars enchaînés de 2012.

5 PIB réel selon les dépenses, Institut de la statistique du Québec (mars 2022).

finale des ménages ainsi que des administrations publiques ont augmenté, tout comme les exportations de biens et services. L'emploi a augmenté autant au Québec qu'au Canada, tandis que le taux de chômage a diminué.

En 2022, une croissance économique plus modeste était attendue au Québec et au Canada avant le déclenchement de la guerre en Ukraine. Cette perspective est incertaine et sera notamment tributaire de la situation sanitaire, en plus d'être mise à rude épreuve par les conséquences du conflit en Ukraine, qui amène d'autres lots d'incertitude et entraîne des difficultés pour l'économie mondiale, entre autres en ce qui concerne les marchés financiers, les prix de l'énergie et des matières premières en plus des bris dans les chaînes d'approvisionnement, notamment dans les infrastructures de transport.

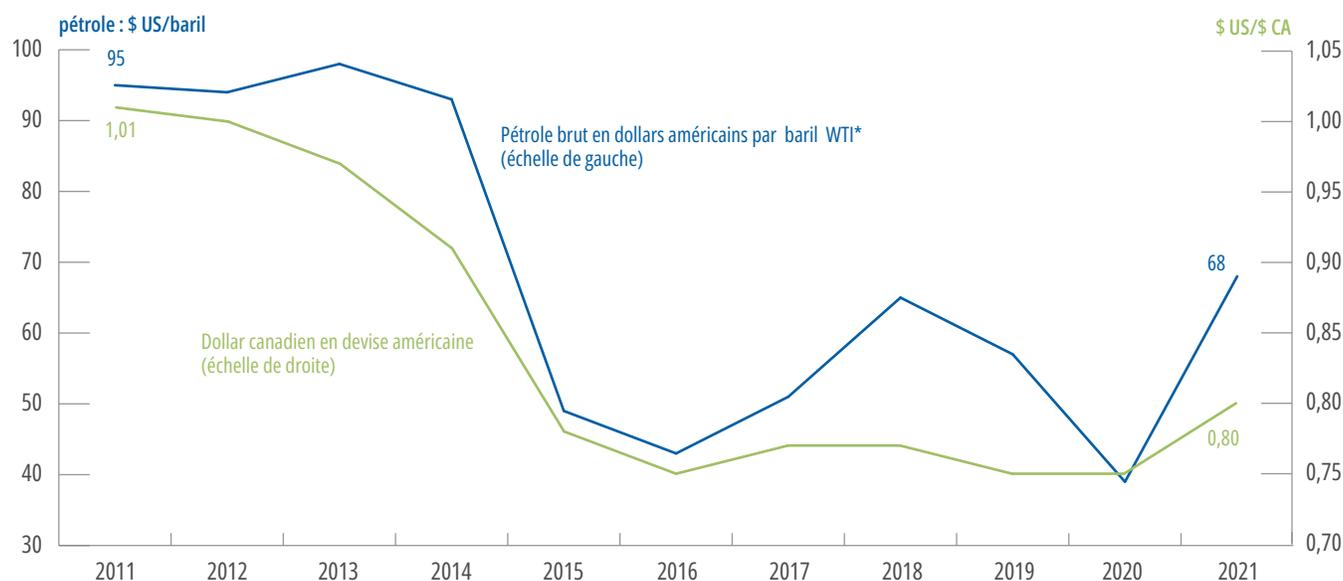
Le dollar canadien a été en hausse face au dollar américain, tandis que le taux directeur est resté stable

En 2021, des hausses du prix du pétrole et d'autres matières premières comme les métaux ont été enregistrées. Le dollar canadien en a profité et s'est négocié en moyenne à 0,80 \$ US, en hausse comparativement à l'année précédente (0,75 \$ US) et atteignant son niveau le plus élevé depuis 2014. Rappelons qu'un dollar canadien ne dépassant pas 0,80 \$ US constitue généralement un élément de contexte plutôt favorable à l'industrie bioalimentaire au Québec, par exemple pour les exportations de produits agricoles et alimentaires.

Les autorités monétaires canadiennes et américaines ont conservé leur taux directeur à 0 % ou presque tout au long de l'année 2021, avec un niveau légèrement supérieur au Canada, ce qui a pu contribuer à soutenir le niveau du dollar canadien et à réduire les coûts de financement. À la fin de 2021 et au début de 2022, on a commencé à nouveau à assister à un découplage plus marqué entre la valeur du dollar canadien et le prix du pétrole. Cela dit, le rôle de la devise américaine comme valeur refuge en temps d'incertitudes géopolitiques et économiques pourrait lui être plus favorable comparativement au dollar canadien.

En mars 2022, la Banque du Canada a relevé son taux directeur et s'attend à ce que les taux d'intérêt augmentent encore dans la mesure où la croissance de l'économie se poursuit et les pressions inflationnistes restent fortes. Toujours selon la Banque du Canada, le conflit en Ukraine est une source majeure d'incertitude alors que les prix du pétrole et d'autres produits de base fortement en hausse feront monter l'inflation mondialement. À cela s'ajoutent la volatilité des marchés financiers et ses effets néfastes sur la confiance des consommateurs qui pourraient peser sur la croissance mondiale⁶.

FIGURE 5 | VALEUR DU DOLLAR CANADIEN (\$ CAN) EN DEVISE AMÉRICAINE (\$ US) ET PRIX INTERNATIONAL DU PÉTROLE, DE 2011 À 2021

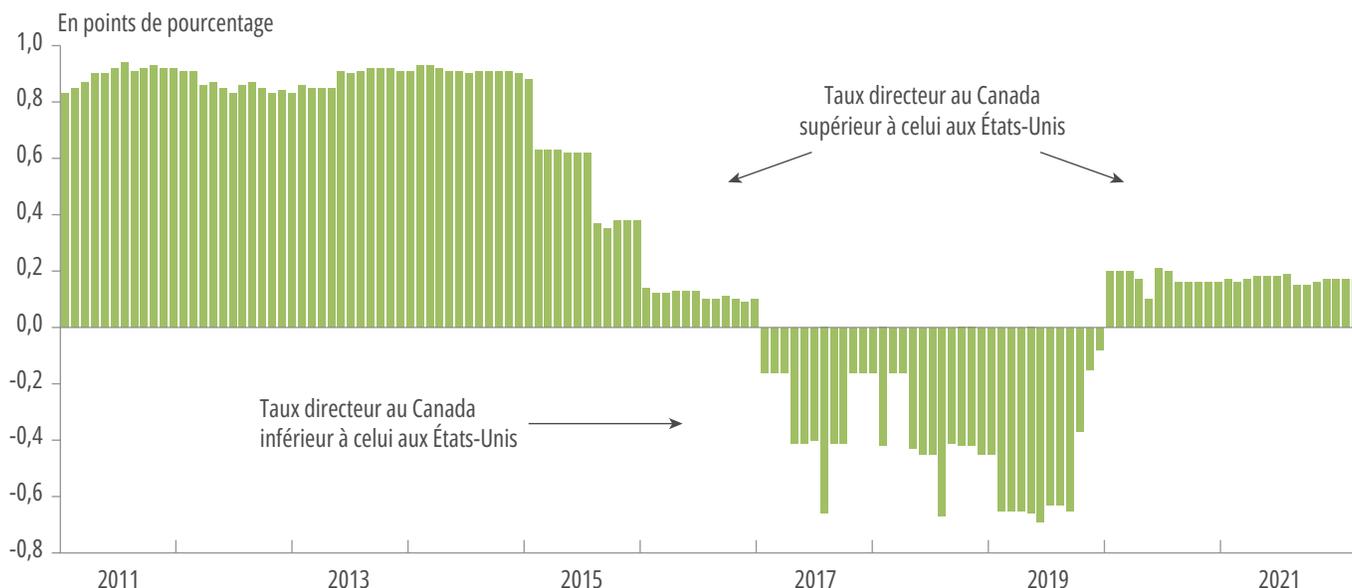


* Prix du baril West Texas Intermediate.

Sources : Energy Information Administration et Banque du Canada; compilation du MAPAQ.

6 Banque du Canada, [La Banque du Canada relève le taux directeur](#), [En ligne].

FIGURE 6 | ÉCART ENTRE LES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS DES AUTORITÉS MONÉTAIRES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, DE 2011 À 2021, EN POINTS DE POURCENTAGE



Source : Banque du Canada; compilation du MAPAQ.

2.2 LA CONJONCTURE BIOALIMENTAIRE INTERNATIONALE : EN 2021, LES PRIX SE SONT ENVOLÉS SUR TOUTE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Les conditions se sont réunies pour faire bondir le prix des denrées en 2021⁷

L'influence de la conjoncture internationale des prix des denrées alimentaires s'observe à divers niveaux du point de vue du Québec. Dans plusieurs secteurs de production agricole, les prix versés aux producteurs locaux sont tributaires des prix de référence internationaux. Dans le cas de certaines denrées dont la production est moins importante ou absente au Québec, comme le blé, le sucre et plusieurs cultures à partir desquelles sont produites des huiles comestibles, les mouvements de prix internationaux n'en exercent pas moins leur effet sur le coût de production des transformateurs et sur les prix au détail de divers produits alimentaires.

De façon générale, les signes de relèvement des prix de référence internationaux des denrées agricoles, qui se manifestaient déjà durant la deuxième moitié de l'année 2020, sont passés à la vitesse supérieure en 2021. Ce fut particulièrement le cas pour les grains et les oléagineux, y compris les huiles végétales. Un cocktail de facteurs a constitué un terreau fertile à la flambée des prix de plusieurs denrées agricoles en 2021 :

- La demande de la Chine pour l'importation de maïs et de soya a été vigoureuse.
- Les stocks mondiaux de blé sont à la baisse, dans un contexte où la demande globale a progressé de 5 % en deux ans et où des sécheresses ont affecté la récolte d'importants pays exportateurs tels que ceux de l'Union européenne, en 2020, et le Canada, en 2021.
- La production mondiale d'huiles comestibles a été pénalisée, entre autres choses, par des conditions défavorables et le manque de travailleurs disponibles en raison de la COVID-19 dans des pays producteurs d'Asie du Sud-Est, ainsi que par la sécheresse qui a affecté la récolte canadienne de canola.
- La demande internationale pour l'importation de viande est demeurée robuste, malgré le relèvement de la production

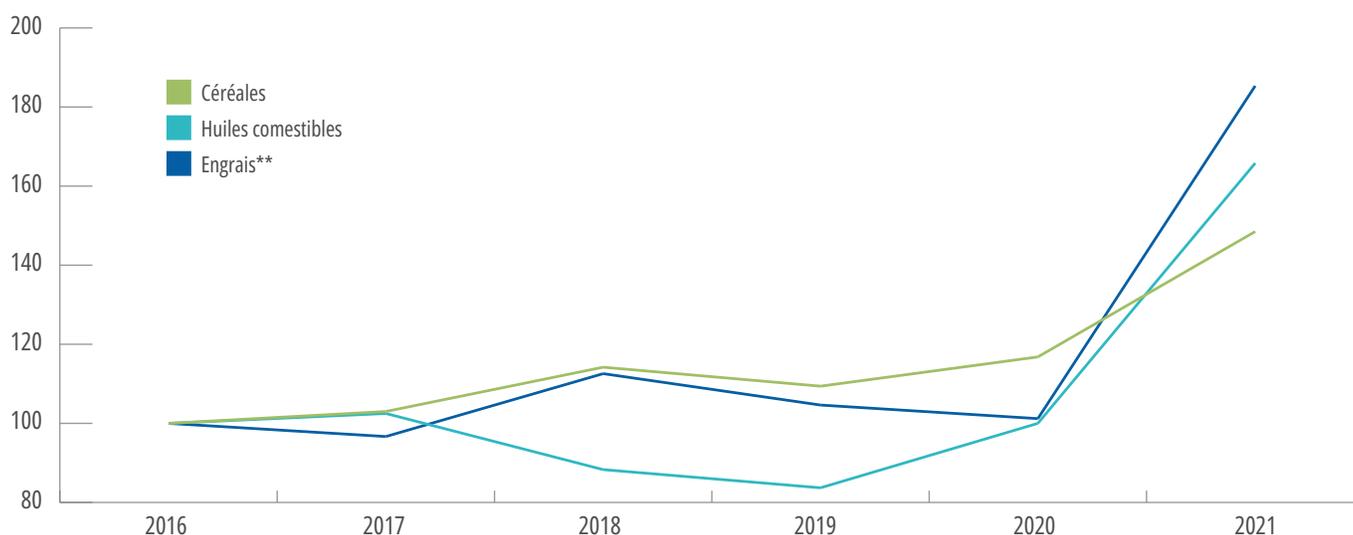
⁷ Les éléments d'information présentés dans le texte décrivent la situation en 2021, c'est-à-dire avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce conflit, ainsi que les sanctions commerciales qui s'en sont suivies contre la Russie, risque d'accroître les pressions à la hausse sur les prix internationaux des céréales et des engrais. En effet, la Russie et l'Ukraine sont d'importants exportateurs de céréales. De plus, la Russie compte parmi les plus importants pays exportateurs d'engrais pour les cultures.

de porc en Chine après les dommages causés par la peste porcine africaine, tandis que la production de viande porcine a diminué en 2021 aux États-Unis.

- À divers degrés, les perturbations dans les chaînes de transport et d'approvisionnement ont pu occasionner des hausses de coût.

À ces facteurs s'est ajoutée la pression exercée par le coût des intrants utilisés en agriculture. Dans le cas des cultures, la demande des producteurs (encouragée par les prix élevés des céréales), les contraintes d'approvisionnement, la crainte d'un manque de disponibilité et le bond des coûts de l'énergie⁸ ont contribué à un envol du prix des engrais à l'échelle internationale. Pour les secteurs d'élevage, la flambée du prix des céréales s'est répercutée sur le coût de l'alimentation des animaux.

FIGURE 7 | INDICES DE PRIX INTERNATIONAUX DES CÉRÉALES, DES HUILES COMESTIBLES ET DES ENGRAIS, DE 2016 À 2021 (INDICE DE 2016 = 100*)



* Dans le cas des céréales et des huiles comestibles, l'indice d'origine a été converti en année de base 2016 = 100.

** Inclut le phosphate, la potasse et l'urée.

Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Fonds monétaire international (FMI); compilation du MAPAQ.

Au Québec, les prix du maïs et du soya ont suivi le mouvement à la hausse des prix internationaux

Les prix payés aux producteurs de maïs et de soya au Québec ont largement été tributaires de l'évolution des prix internationaux en 2021. Ils ont suivi le mouvement à la hausse des prix pratiqués aux États-Unis, plus spécifiquement de leur équivalent en dollars canadiens. Ce mouvement à la hausse s'est amorcé durant la deuxième moitié de l'année 2020 et s'est généralement poursuivi au cours de l'année 2021. Il est à noter que l'augmentation des prix aux États-Unis a été telle que leur équivalent, en devises canadiennes, s'est quand même accru de façon importante en 2021 malgré l'appréciation du dollar canadien. Rappelons que ce dernier est passé de 0,75 \$ US en moyenne en 2020 à 0,80 \$ US en 2021.

À cet égard, le récent bond des importations par la Chine a eu un effet important sur le prix du maïs et du soya. Dans ce pays, premier consommateur et importateur de soya au monde, les importations annuelles au cours des années de récolte 2019-2020 et 2020-2021 ont surpassé de 20 % celles de l'année 2018-2019⁹. Cette progression est de plus survenue dans un contexte où une baisse des superficies ensemencées et de moins bons rendements à l'hectare avaient réduit, quelque peu, la production mondiale en 2019-2020¹⁰.

8 Le coût des engrais est notamment lié aux coûts de l'énergie.

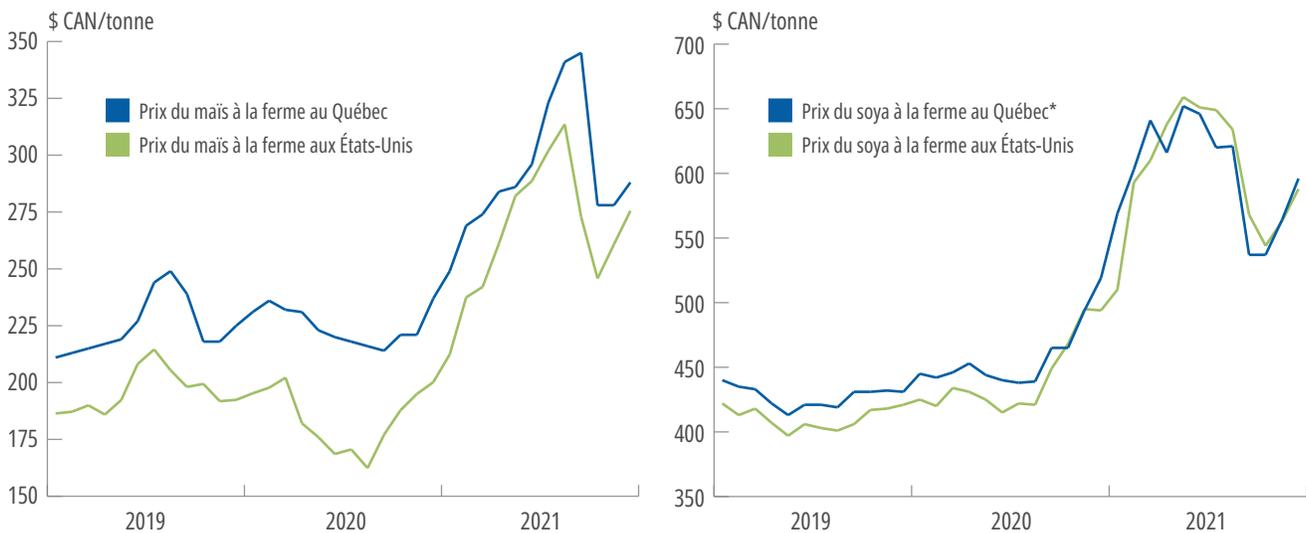
9 Selon les données de l'United States Department of Agriculture (USDA).

10 Ce fut notamment le cas aux États-Unis, après que la mise en place de tarifs par la Chine sur le soya américain, conjuguée à une abondante récolte, en 2018, avait fait pression à la baisse sur les prix payés aux producteurs américains.

Rappelons que le volume des importations par la Chine compte pour environ 60 % des importations mondiales de soya et pour 27 % de la production mondiale de cette denrée. Parallèlement, la Chine s’est hissée au premier rang des pays importateurs de maïs depuis 2020. En outre, les importations mondiales de maïs ont connu une hausse de 11 % lors de l’année de récolte 2020-2021, essentiellement en raison de la croissance des importations chinoises.

Dans ces conditions, les prix payés aux producteurs québécois ont connu une progression importante en 2021. Tant pour le maïs que pour le soya, le prix moyen payé en 2021¹¹ aux producteurs du Québec s’est accru de l’ordre de 30 % comparativement au prix moyen versé en 2020. Dans le cas du maïs, il est passé de 225 \$/t en 2020 à 293 \$/t en 2021, tandis que celui du soya est passé d’un peu moins de 460 \$/t en 2020 à 600 \$/t en 2021.

FIGURE 8 | PRIX DU MAÏS ET DU SOYA AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS EN DOLLARS CANADIENS (\$ CAN) PAR TONNE MÉTRIQUE (T), DE JANVIER 2019 À DÉCEMBRE 2021



* Excluant le soya non-OGM
Sources: Les Producteurs de grains du Québec, Banque du Canada et United states department of Agriculture; compilation du MAPAQ.

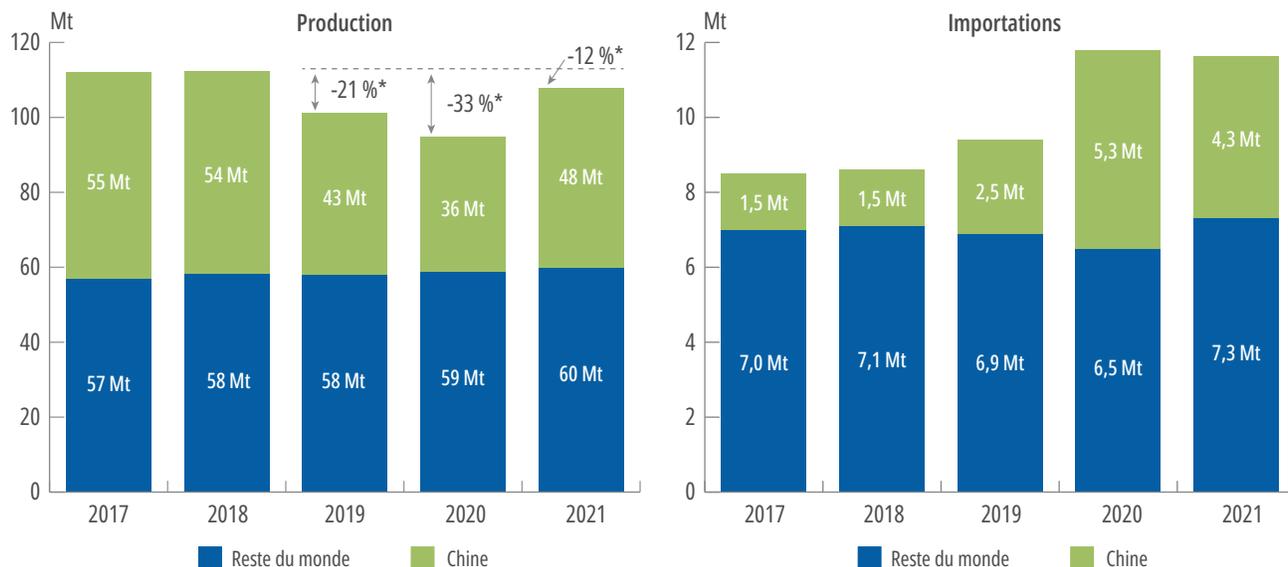
Le prix moyen du porc en 2021 au Québec a augmenté de 27 % comparativement à celui de 2020, mais des contraintes ont persisté dans la chaîne d’abattage

Le récent bond des importations de maïs et de soya par la Chine coïncide avec un relèvement en 2021 de la production de porc dans ce pays, le plus important producteur, consommateur et importateur de viande porcine au monde. Rappelons que les dommages causés par la peste porcine africaine en Chine en 2019 et 2020 et l’essor des importations chinoises, qui en a résulté, avaient constitué l’un des faits marquants de la conjoncture internationale du marché des viandes au cours de cette période.

Dans la foulée du relèvement de sa production de viande porcine, la Chine a diminué ses importations en 2021. Elles n’en sont pas moins demeurées à un niveau élevé sur le plan historique. De plus, la demande des autres pays importateurs a pris le relais, de sorte qu’en 2021, le volume des importations mondiales de viande porcine s’est maintenu ou presque au niveau record enregistré l’année précédente. De son côté, le volume des importations mondiales de viande bovine a progressé de 2 % en 2021, après avoir connu une hausse de 7 % l’année précédente en dépit du recul économique causé par la pandémie de COVID-19.

11 Au cours de l’année civile, c’est-à-dire de janvier à décembre.

FIGURE 9 | PRODUCTION ET IMPORTATIONS DE VIANDE PORCINE, POUR LA CHINE ET LE RESTE DU MONDE, EN MILLIONS DE TONNES MÉTRIQUES (MT), DE 2017 À 2021



* Variation de la production en Chine en comparaison de sa production de l'année 2018.
 Source : United States Department of Agriculture (avril 2022); compilation du MAPAQ.

Un autre fait marquant a été les perturbations rencontrées par les chaînes d'abattage depuis 2020, et ce, tant au Québec qu'à l'échelle nord-américaine. Outre la gestion des contraintes liées à la COVID-19, les chaînes d'abattage nord-américaines sont également confrontées à la rareté de la main-d'œuvre disponible pour les emplois en usines. Cette situation a mené à un grand nombre de porcs en attente d'abattage et à une réduction des prix payés aux éleveurs américains en 2020, malgré la forte demande internationale.

En réaction à cette baisse de prix et à l'envolée des coûts de l'alimentation animale, ces derniers ont réduit la taille de leur cheptel, de sorte que la production américaine de viande porcine a chuté de 2 % en 2021¹². Cette réduction et la vigueur de la demande internationale ont contribué à un bond exceptionnel des prix payés aux éleveurs américains en 2021, desquels sont grandement tributaires les prix payés aux éleveurs du Québec. Ainsi, en 2021, les prix versés aux éleveurs de porcs du Québec ont en moyenne été supérieurs de 27 % à ceux payés en 2020.

Les défis n'en sont pas moins demeurés persistants pour la chaîne d'abattage en 2021 au Québec. Des porcs en attente d'abattage ont de nouveau été observés en 2021, dans un contexte où la contrainte de main-d'œuvre disponible a perduré et où un conflit de travail a perturbé les activités d'un important transformateur en 2021.

Exprimé en dollars canadiens, le prix mondial du sucre a augmenté de 30 % en 2021, alors que celui du cacao a diminué

Le sucre est l'un des principaux produits alimentaires importés au Québec. Il constitue un ingrédient important pour plusieurs entreprises de transformation alimentaire, notamment dans le secteur des produits du cacao, qui représentent la deuxième catégorie de produits les plus exportés.

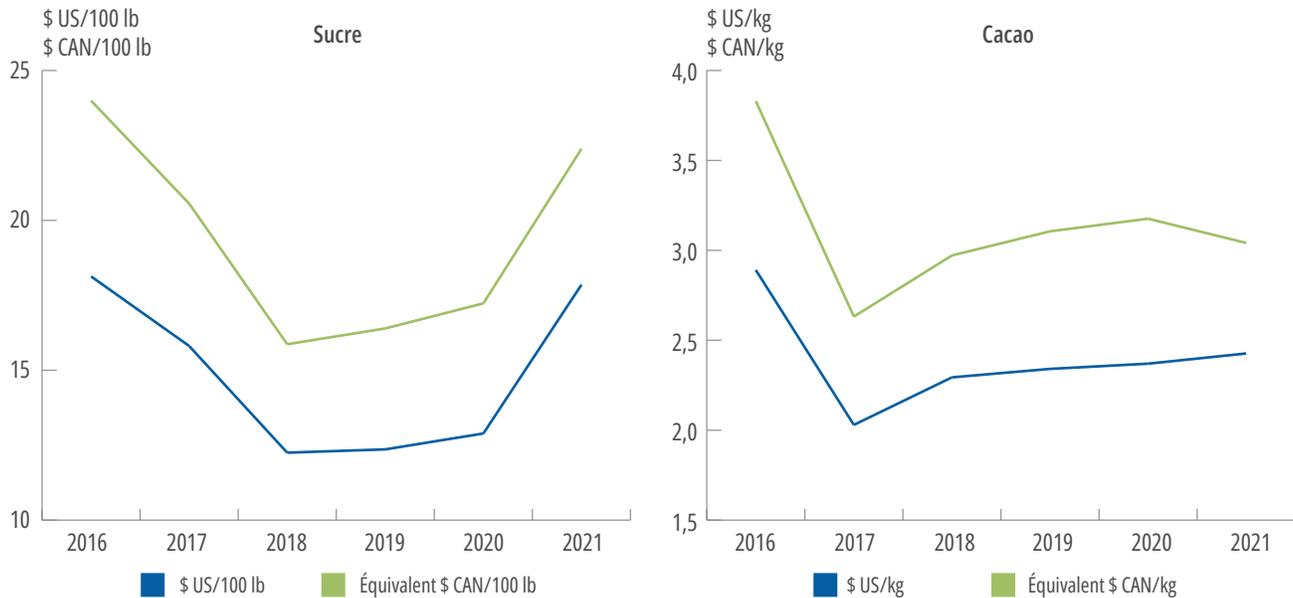
À l'instar de plusieurs denrées agricoles, le prix mondial du sucre exprimé en dollars américains s'est accru de façon notable en 2021. Contrairement à ce qui a parfois été observé par le passé, cette variation en 2021 s'explique davantage par les conditions sur le marché mondial que par des fluctuations du real brésilien, devise du plus important pays producteur et exportateur de sucre brut. Sous l'impulsion de la relance économique, la demande mondiale a surpassé la production

12 À titre d'information, le prix moyen payé en 2020 aux éleveurs du Québec était demeuré comparable à celui de l'année précédente en vertu des dispositions de la convention de mise en marché. Le prix qu'elle établit tient compte, en plus du prix de référence aux éleveurs américains, de la valeur aux États-Unis de la carcasse reconstituée. Cette dernière reflète en quelque sorte la valeur à la sortie de l'usine aux États-Unis.

mondiale¹³. De plus, la crainte que des conditions défavorables n'affectent la récolte brésilienne a également contribué à la hausse du prix du sucre sur les marchés.

Du point de vue des acheteurs québécois, l'équivalent en devises canadiennes du prix mondial du sucre est passé de 17,23 \$/100 lb en 2020 à 22,38 \$/100 lb en 2021, soit une hausse de 30 %. À cet égard, l'appréciation du dollar canadien a quelque peu atténué l'effet de l'augmentation du prix mondial. Exprimé en dollars américains, le prix mondial du sucre s'est en effet accru de 38 % en 2021.

FIGURE 10 | ÉVOLUTION DU PRIX MONDIAL DU SUCRE ET DU CACAO EN DOLLARS CANADIENS ET EN DOLLARS AMÉRICAINS PAR 100 LIVRES DE SUCRE ET PAR KILOGRAMME DE CACAO, DE 2016 À 2021



Sources : New York Intercontinental Exchange, United States Department of Agriculture, Banque mondiale, Banque du Canada; compilation du MAPAQ.

En comparaison de la majorité des denrées agricoles dont les prix ont augmenté de façon importante en 2021, la fève de cacao a fait quelque peu bande à part en 2021, se négociant à peu près au même prix mondial qu'en 2020. En particulier, les volumes récoltés durant l'année de commercialisation 2020-2021 ont progressé de 10 %, principalement du côté des plus importants pays producteurs que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana. Surpassant la demande des broyeurs, l'ampleur des récoltes de cacao a limité les pressions à la hausse sur le prix mondial exprimé en dollars américains.

Du point de vue du Québec, l'appréciation du dollar canadien a procuré, en 2021, un certain avantage pour les utilisateurs de fèves de cacao. Exprimé en dollars canadiens, le prix mondial est en effet passé de 3,18 \$/kg en 2020 à 3,04 \$/kg en 2021. En contrepartie, l'appréciation du dollar canadien a pu pénaliser les exportateurs de produits et de préparations de cacao.

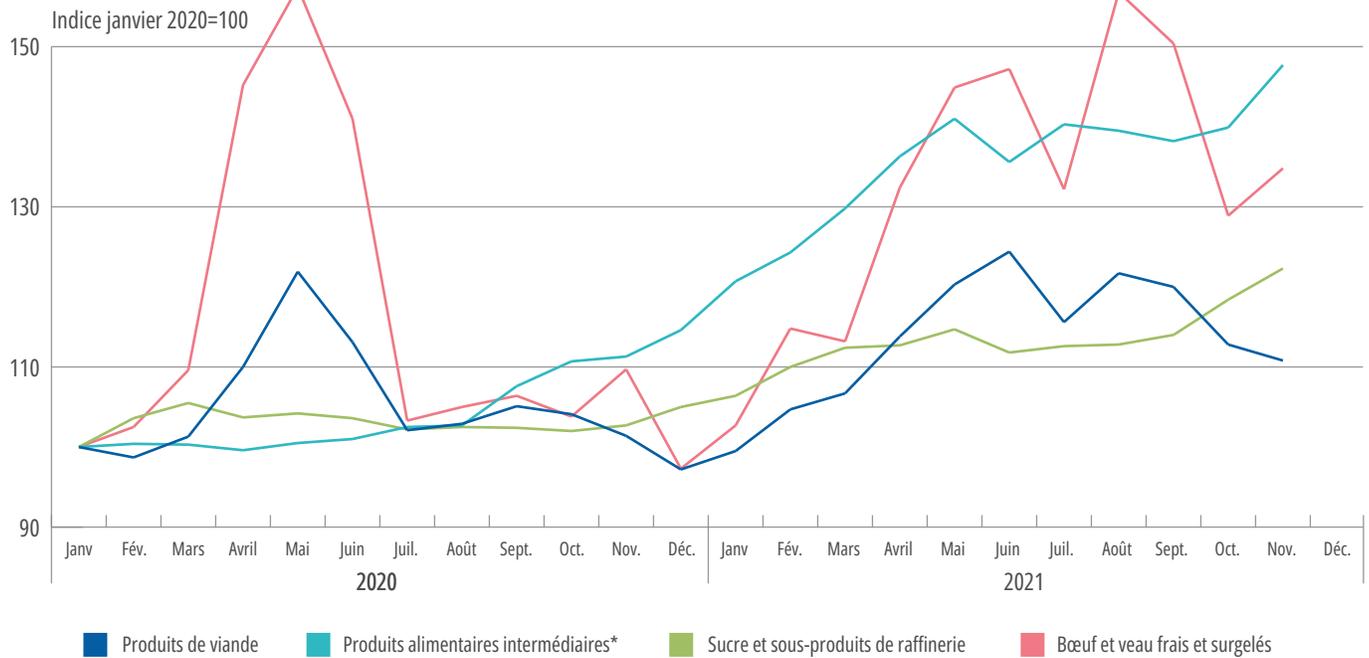
Les prix dans le secteur de la transformation alimentaire ont dû s'ajuster

La rareté de la main-d'œuvre, l'approvisionnement en matières premières plus coûteuses, les éclosions de COVID-19 parmi les employés, les fermetures temporaires des établissements de transformation, les conflits de travail, les hausses salariales, etc., ont représenté des défis pour les transformateurs, à savoir le deuxième maillon dans la chaîne d'approvisionnement bioalimentaire.

13 Plus spécifiquement, sur la base de l'année de récolte allant d'octobre 2020 à septembre 2021, selon les données de la FAO.

En conséquence, comme le présente la Figure 11, les prix de vente à la sortie de l'usine ont augmenté pour plusieurs produits en 2021. Par exemple, les prix des produits de viande de bœuf et de veau frais et surgelés ont grimpé de 31 % de janvier à novembre 2021.

FIGURE 11 | ÉVOLUTION MENSUELLE DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS À LA SORTIE DES ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AU CANADA EN 2020 ET PENDANT LES 11 PREMIERS MOIS DE 2021



* Produits alimentaires intermédiaires : huiles de cuisson, farine et autres produits de mouture des grains, produits de céréales et d'oléagineux, sucre et ses sous-produits.

Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0266-01; compilation du MAPAQ.

Le prix de marge des grossistes s'est relevé

Dans la chaîne d'approvisionnement bioalimentaire, le coût des opérations des grossistes joue également un rôle dans la variation des prix. Comme le présente la figure ci-dessous, les prix de marge observés entre janvier et septembre 2021 ont augmenté au Canada.

FIGURE 12 | ÉVOLUTION MENSUELLE DES INDICES DE PRIX DE MARGE DES GROSSISTES (IPSCG)* AU CANADA EN 2020 ET PENDANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2021



* L'IPSCG n'est pas un indice de prix de vente, mais un indice de prix de marge, car il indique la différence entre le prix d'achat moyen d'un produit et son prix de vente moyen.
 Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0253-01; compilation du MAPAQ.

En définitive, la synchronie de tous les ajustements nécessaires dans l'ensemble de la filière bioalimentaire, dans le contexte hors norme de la pandémie de COVID-19 et des changements climatiques, a contribué à la progression des prix alimentaires payés par le consommateur.



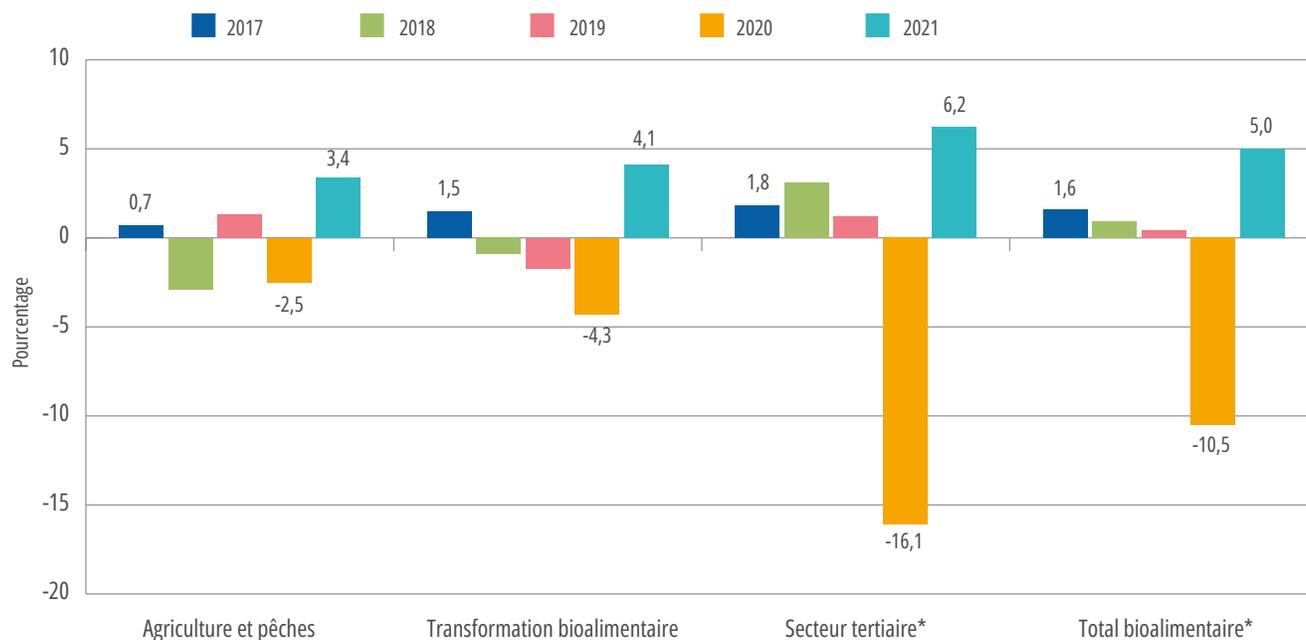
3 PIB RÉEL, INVESTISSEMENTS ET EMPLOIS : UNE ANNÉE DE RÉSILIENCE APRÈS UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE

3.1 LE PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE A REPRIS UNE PARTIE DES PERTES SUBIES EN 2020

Après avoir diminué de 10,5 % en 2020, on estime que le PIB réel de l'industrie bioalimentaire du Québec a augmenté de 5,0 % en 2021^{14,15}. Le PIB réel bioalimentaire s'est ainsi élevé à 25,9 milliards de dollars (G\$), mais n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie. Le PIB du secteur de la restauration commerciale et des débits de boissons a affiché une croissance de 16,2 % en 2021 après une diminution de 34,5 % en 2020. Il n'a donc pas complètement récupéré les pertes subies pendant la pandémie. En effet, on estime que 19 % du PIB réel bioalimentaire au Québec provenait de ce secteur d'activité en 2021 comparativement à 24 % en 2019.

Pour ce qui est des autres secteurs de l'industrie bioalimentaire, le PIB réel des magasins d'alimentation dits traditionnels a affiché une croissance de 0,8 % en 2021, après une croissance de 3,4 % en 2020. Le PIB réel de l'agriculture et des pêches (+3,4 %) ainsi que celui de la transformation bioalimentaire (+4,1 %) ont rebondi en 2021, tandis que celui du secteur des grossistes de produits agricoles et alimentaires (-2,0 %) a diminué. Pour le secteur tertiaire pris dans son ensemble, un retour à la croissance a également été enregistré en 2021 (+6,2 %), après la forte diminution subie en 2020 (-16,1 %).

FIGURE 13 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC, DE 2017 À 2021, EN POURCENTAGE



* Incluant les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec; compilation et estimation du MAPAQ.

14 En raison de la situation particulière causée par la pandémie de COVID-19, ces données pourraient faire l'objet de révisions plus importantes qu'habituellement.
15 Il s'agit du taux de variation du PIB réel bioalimentaire aux prix de base (en dollars enchaînés de 2012) incluant les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics). Les données du PIB réel présentées pour l'industrie bioalimentaire et ses secteurs ne prennent pas en compte le cannabis, sauf mention contraire.

3.2 DES INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN 2020 ET EN 2021

Selon les dernières données disponibles, pour l'ensemble de l'agriculture, des pêches et de la transformation bioalimentaire, le total des investissements en 2020 et en 2021 s'est élevé à plus de 5 G\$^{16,17}. De 2019 à 2021, il s'est établi à 2,5 G\$ en moyenne annuellement, soit 72,6 % de plus qu'entre 2016 et 2018 (1,5 G\$ par année). La progression entre ces deux périodes s'explique par la croissance des investissements en agriculture et dans les pêches (+51,0 %) ainsi qu'en transformation bioalimentaire (+103,1 %).

Les cultures en serre, le secteur du cannabis sous abri et la production laitière se sont démarqués en agriculture, tandis qu'une grande diversité d'investissements a été notée en transformation, menée par la fabrication de boissons, de produits laitiers et de viandes. Un contexte propice, marqué notamment par l'implication et le soutien de différents acteurs, des conditions favorables sur les marchés dans plusieurs secteurs (prix, demande), de bas taux d'intérêt ainsi que la volonté des entreprises d'accroître leur production, leur productivité et de se moderniser, a mené ces dernières à investir.

Plus spécifiquement, les investissements agricoles se sont élevés à plus d'un milliard de dollars chaque année entre 2018 et 2021. Ils ont atteint 1,3 G\$ en moyenne annuellement de 2019 à 2021, ce qui représente 49,1 % de plus qu'au cours de la période 2016-2018 (845 M\$ par année). Cette hausse s'explique par la progression des investissements dans les cultures agricoles (+91,2 %) et, dans une moindre mesure, dans l'élevage (+14,9 %).

De leur côté, les sommes investies en transformation bioalimentaire ont franchi le milliard de dollars pour la troisième année de suite et se sont élevées à 1,2 G\$ par année en moyenne de 2019 à 2021, soit le double de la moyenne enregistrée entre 2016 et 2018 (606 M\$ par année).

En ce qui concerne le secteur tertiaire¹⁸, les sommes investies se sont élevées en moyenne annuellement à 1,0 G\$ de 2019 à 2021, en hausse de 17,7 % comparativement à la période 2016-2018 (0,9 G\$ par année). En 2021, les magasins d'alimentation, les grossistes agricoles et alimentaires ainsi que les services de restauration et les débits de boissons ont vu leurs investissements augmenter par rapport à 2020. Cependant, les investissements annuels moyens des services de restauration et des débits de boissons entre 2019 et 2021 (302 M\$ par année) ont été en diminution de près de 10 % par rapport à ceux de la période précédente de 2016 à 2018 (335 M\$ par année). Rappelons que les activités de ce secteur ont été durement touchées par la pandémie, surtout en 2020.

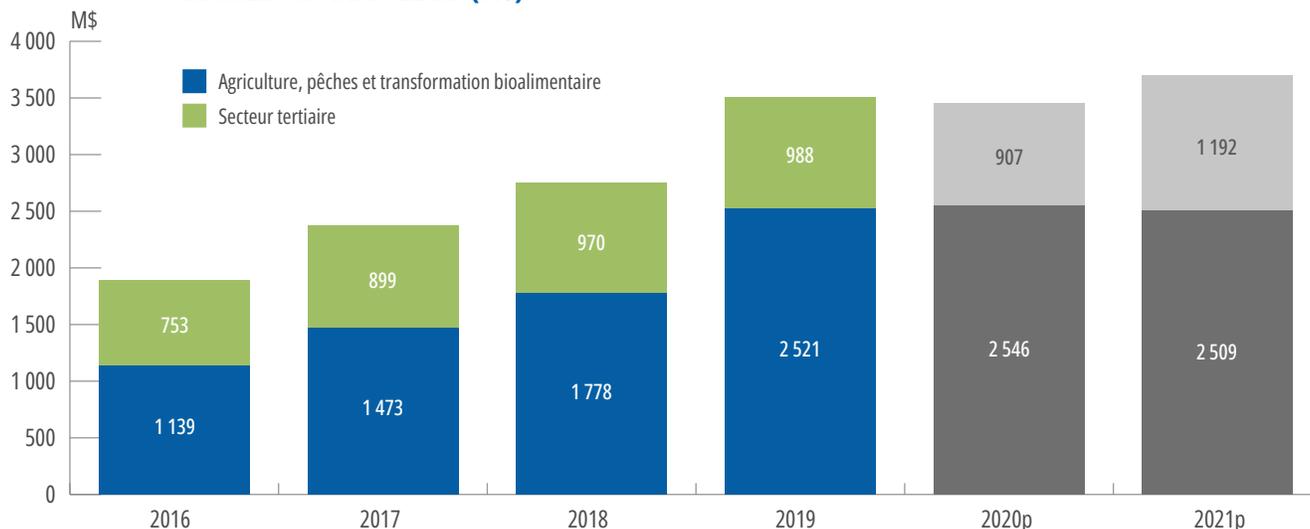
Pour l'industrie bioalimentaire dans son ensemble, les investissements annuels moyens de 2019 à 2021 (3,6 G\$ par année) ont été en croissance de 52,0 % comparativement à ceux de la période 2016-2018 (2,3 G\$ par année). En 2021, les investissements totaux ont également été supérieurs à ceux de 2020, selon les dernières données disponibles.

16 Dans cette section, les investissements comprennent les dépenses pour la construction de bâtiments non résidentiels, pour des travaux de génie, pour de la machinerie et du matériel ainsi que pour des produits de propriété intellectuelle. En raison de la sensibilité des investissements à la conjoncture économique, parce qu'ils sont influencés par divers éléments et qu'ils peuvent varier de façon importante d'une année à l'autre, leur évolution a été analysée selon deux modes : annuellement ainsi que par moyenne de trois ans.

17 Prendre note que les données pour 2020 et 2021 sont provisoires et sujettes à révision. Se référer à l'annexe pour les notes et les sources ainsi que les mises en garde concernant les données sur les investissements.

18 Les investissements du secteur tertiaire ne comprennent pas le secteur de l'hôtellerie, des institutions, les grands magasins (ex. : Walmart, Costco) ainsi que les marchés publics ou la vente directe.

FIGURE 14 | INVESTISSEMENTS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC, DE 2016 À 2021, EN MILLIONS DE DOLLARS (M\$) *



* Se référer à l'annexe pour les notes et les sources ainsi que les mises en garde concernant les données sur les investissements.

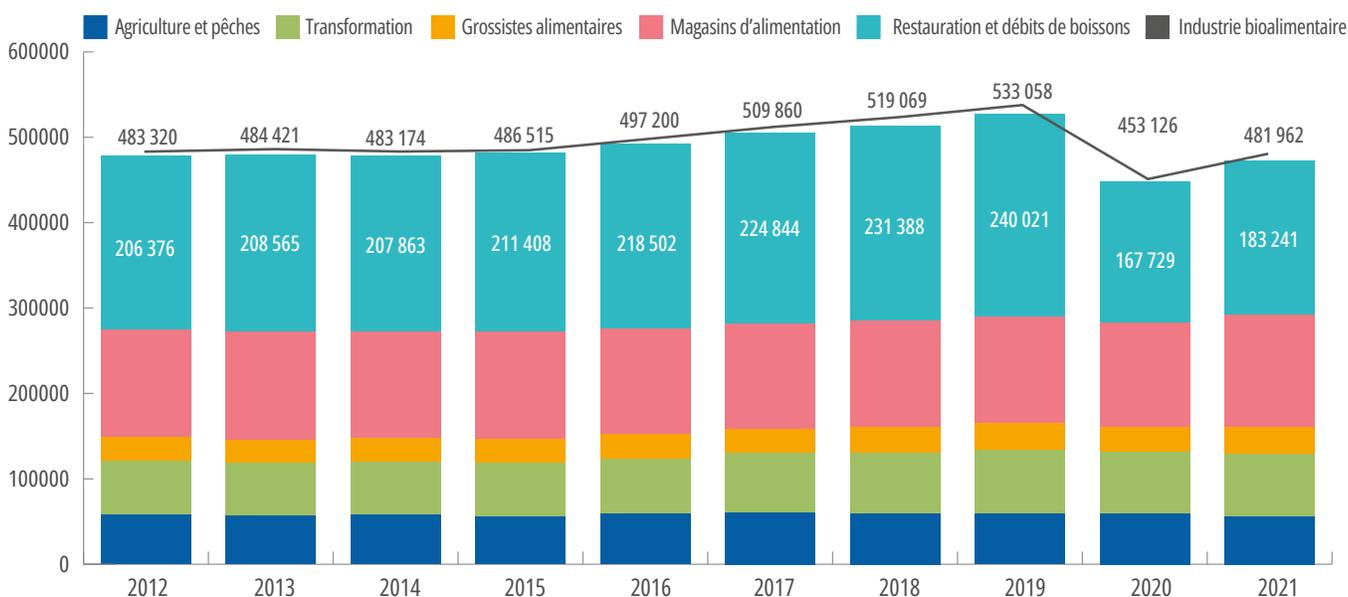
Sources : Statistique Canada, Flux et stocks de capital fixe non résidentiel, selon l'industrie et le type d'actif et Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations; estimation de l'Institut de la statistique du Québec; compilation et estimation du MAPAQ.

3.3 LE MARCHÉ DE L'EMPLOI A REBONDI DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE EN RÉCUPÉRANT L'ÉQUIVALENT DE 36 % DES EMPLOIS PERDUS EN 2020

L'année 2020 a abruptement mis un terme à une séquence de cinq années de croissance ininterrompue du nombre d'emplois dans l'industrie bioalimentaire québécoise. En 2021, certaines mesures de confinement et de restrictions sanitaires ont une fois de plus limité l'activité de certains secteurs économiques, dont la restauration et les débits de boissons alcoolisées. La rareté de main-d'œuvre a aussi entravé le processus d'embauche.

En dépit de nombreux défis engendrés par une deuxième année de pandémie, la majorité des secteurs bioalimentaires ont retrouvé une partie ou la totalité des emplois perdus en 2020. Dans l'ensemble, l'année s'est soldée par une récupération de 28 836 travailleurs menant à un total de 481 962 emplois bioalimentaires, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2020.

FIGURE 15 | ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC DE 2012 À 2021

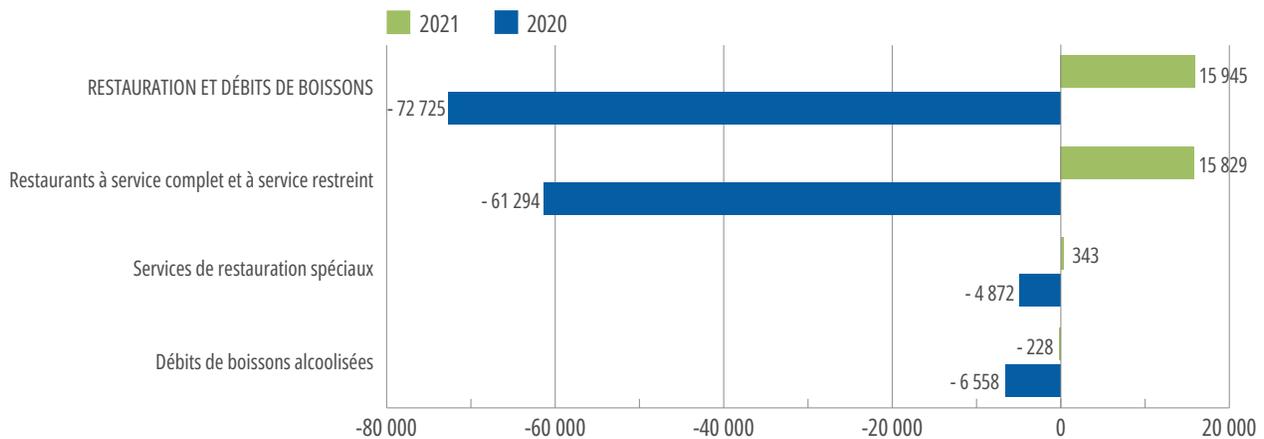


Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0201-01; compilation du MAPAQ.

3.3.1 Parmi les secteurs bioalimentaires, celui de la restauration et des débits de boissons a continué d'être éprouvé

Le secteur de la restauration et des débits de boissons comptait pour 38 % de la main-d'œuvre de l'industrie bioalimentaire en 2021. Cette proportion était de 45 % en 2019. Les établissements de restauration et les débits de boissons ont été les plus durement secoués par la pandémie. Après la chute record de l'emploi causée par la première série de mesures de confinement liées à la COVID-19, ce secteur a récupéré 15 945 emplois, soit l'équivalent de 22 % des 72 725 emplois perdus en 2020. En 2021, le nombre d'emplois total s'est établi à 183 241, en hausse de 9,5 % par rapport à 2020. La plupart des sous-secteurs ont réussi à embaucher de la main-d'œuvre, à l'exception des débits de boissons dont l'année 2021 s'est soldée par des pertes de 228 travailleurs.

FIGURE 16 | VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA RESTAURATION COMMERCIALE ET SES SOUS-SECTEURS AU QUÉBEC EN 2020 ET EN 2021

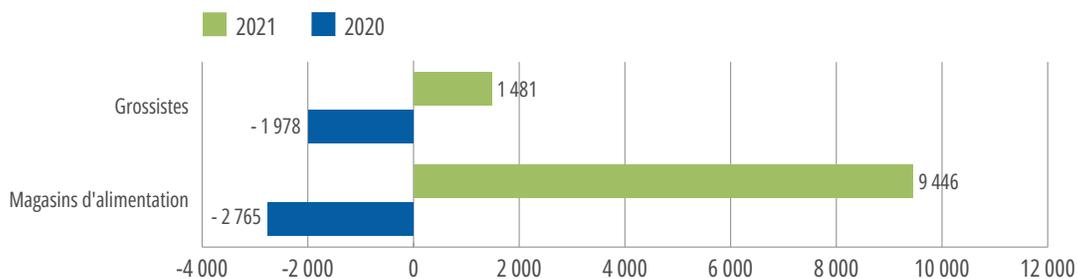


Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0201-01; compilation du MAPAQ.

3.3.2 Les magasins d'alimentation ont plus de main-d'œuvre qu'avant la pandémie

Les magasins d'alimentation traditionnels procurent un peu plus du quart des emplois de l'industrie bioalimentaire. En 2020, le marché du travail dans ce secteur a perdu 2 765 travailleurs. En 2021, les magasins d'alimentation traditionnels ont plutôt embauché 9 446 travailleurs, une hausse de 7,7 % par rapport à 2020, pour un total de 132 423 emplois dans le secteur. Par rapport à 2019, c'est 6 681 emplois de plus. À titre de comparaison, l'emploi dans l'ensemble du commerce de détail québécois a, quant à lui, progressé de 6,9 % de 2020 à 2021.

FIGURE 17 | VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES MAGASINS D'ALIMENTATION TRADITIONNELS ET LES GROSSISTES AGRICOLES ET DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU QUÉBEC EN 2020 ET EN 2021



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0201-01; compilation du MAPAQ.

Dans le commerce de gros des secteurs agricoles et des produits alimentaires, qui représente environ 6,6 % de la main-d'œuvre de l'industrie bioalimentaire au Québec, le nombre d'emplois a progressé de 4,9 % pour s'établir à 31 999; c'est 1 481 emplois de plus par rapport à 2020. Dans l'ensemble du commerce de gros québécois, la croissance observée a été similaire, à savoir 4,8 %.

3.3.3 Dans la transformation alimentaire, le secteur des viandes a connu un certain recul de l'emploi

La main-d'œuvre de la transformation alimentaire représente 15 % des emplois de l'industrie bioalimentaire. De 2014 à 2019, l'emploi dans ce secteur a connu d'excellents résultats à raison d'une croissance annuelle moyenne de 3 %. La pandémie a cependant perturbé cet élan. En 2020, les emplois ont fléchi de 4 % (-3 121) par rapport à 2019. En 2021, en dépit de la rareté de main-d'œuvre qui touche particulièrement ce secteur, la transformation alimentaire affiche 1 763 emplois de plus, en hausse de 2,4 % par rapport à 2020.

Toutefois, les enjeux liés à la main-d'œuvre (ex. : rareté, conflits de travail) ont affecté durement le marché du travail dans le secteur de la transformation des viandes. L'année s'est soldée par 3 032 travailleurs en moins, soit une baisse de 17 % par rapport à 2020. La fabrication d'aliments pour animaux a également perdu quelques emplois.

À titre de comparaison, dans l'ensemble du secteur manufacturier québécois, l'année 2021 a été profitable alors que le nombre d'emplois s'est accru de 4,2 % par rapport à 2020.

TABLEAU 2 | NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019, 2020 ET 2021

EMPLOIS	2019	2020	2021	VARIATION 2021/2020
Ensemble du secteur manufacturier (de la fabrication)	447 750	414 083	431 383	17 300
Transformation alimentaire	75 345	72 225	73 988	1 763
Fabrication d'aliments	65 932	63 387	64 419	1 032
Fabrication d'aliments pour animaux	2 758	2 651	2 588	-63
Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	1 467	1 318	1 355	37
Fabrication de sucre et de confiseries	3 716	3 346	3 371	25
Transformation des fruits et des légumes et fabrication de spécialités alimentaires	4 909	5 085	5 445	360
Fabrication de produits laitiers	10 198	9 089	10 131	1 043
Fabrication de produits de viande	18 645	17 813	14 778	-3 034
Préparation et conditionnement des poissons et des fruits de mer	1 551	1 480	1 619	139
Boulangerie et fabrication de tortillas	11 757	11 165	11 802	637
Fabrication d'autres aliments	10 930	11 440	13 330	1 890
Fabrication de boissons et de produits du tabac	9 413	8 838	9 569	731

Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0202-01 ; compilation du MAPAQ.

3.3.4 À l'instar de l'année 2020, le nombre d'emplois a progressé en agriculture

En 2021, les productions agricoles employaient autour de 56 620 travailleurs¹⁹, à savoir l'équivalent de 13 % de la main-d'œuvre de l'industrie bioalimentaire. À l'image de l'année précédente, le secteur a contribué au marché du travail en fournissant 220 emplois de plus en 2021. À cette main-d'œuvre se sont ajoutés les travailleurs étrangers temporaires (TET), car une bonne proportion des TET attendus a rejoint les entreprises agroalimentaires du Québec. Quant au nombre d'emplois dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales, il a très peu varié (-0,5 %; -17 emplois) par rapport à l'année 2020.

TABLEAU 3 | NOMBRE D'EMPLOIS EN AGRICULTURE ET DANS LA PÊCHE COMMERCIALE AU QUÉBEC DE 2019 À 2021 (EN MILLIERS)

SECTEURS	2019	2020	2021	VARIATION 2021/2020
Pêches et aquaculture commerciales	3,7	3,7	3,7	-0,5 %
Agriculture	55,7	56,4	56,6	0,4 %
Exploitation agricole non classée ailleurs (ex. agriculture mixte)	1,8	1,5	2,6	73,3 %
Cultures agricoles	25,0	22,0	22,6	2,7 %
Élevage	27,6	30,7	28,9	-5,9 %
Activités de soutien aux cultures agricoles	ND	0,6	0,1	-83,3 %
Activités de soutien à l'élevage	ND	1,5	2,4	60,0 %

Note : Les données provinciales relatives à l'agriculture ont une marge d'erreur élevée.

Le nombre d'emplois créés devrait être considéré comme un ordre de grandeur.

Sources : Statistique Canada, compilation sur demande et DAPPA (MAPAQ) ; compilation du MAPAQ.

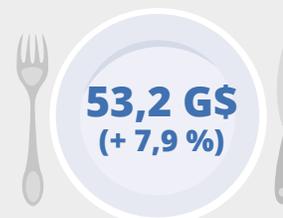
¹⁹ Ce chiffre provient d'une enquête de Statistique Canada et celle-ci ne permet pas de comptabiliser les travailleurs étrangers temporaires.



4 LA DEMANDE ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS ET LE PRIX DES ALIMENTS ET DES BOISSONS



Population québécoise : 8,6 M (+ 0,3 %)



DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

31,0 G\$ Contenu québécois (données préliminaires)

37,7 G\$ (+ 2,9 %) Ventes dans le commerce de détail alimentaire et les circuits courts

8,4 G\$ (+ 2,9 %) Ventes des magasins non traditionnellement alimentaires (ex. : Walmart, Costco) et dans les circuits courts

2,5 % Hausse des prix des boissons alcoolisées

583 609 (+ 11,4 %) Nombre de touristes internationaux entrés au Québec

15,5 G\$ (+ 22,2 %) Ventes dans les services alimentaires (HRI)

12,5 G\$ (+ 22,2 %) Ventes dans la restauration commerciale

2,5 % Hausse des prix des aliments et des boissons non alcoolisées



183 214 emplois (+ 9,5 %) | Emplois dans la restauration commerciale

315 742 personnes (+ 8,8 %) | Emplois dans les magasins d'alimentation et dans la restauration commerciale



1,2 G\$ (+ 31,4 %) **
investissements du secteur tertiaire



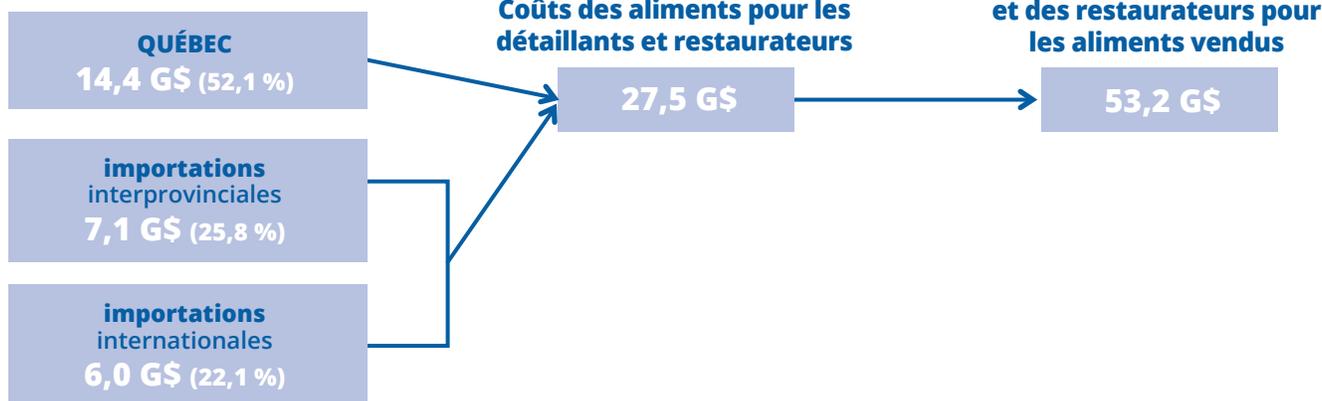
13,6 G\$ (+ 6,2 %) *
PIB du secteur tertiaire
(grossistes, détaillants et restauration)

* Incluant les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).

** Ce montant ne tient pas compte des investissements réalisés dans les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que pour les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DE LA PROVENANCE DES ALIMENTS CONSOMMÉS AU QUÉBEC EN 2021*

Provenance des aliments



* Estimation réalisée selon structure d'achat et de vente de 2020.

Notez que la somme des montants et des pourcentages peut différer du total, en raison de l'arrondissement.

Source: Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec et flux économique de l'Industrie bioalimentaire de 2020, compilation MAPAQ.

Le déconfinement et la reprise de l'activité économique ont stimulé la demande alimentaire

Au Québec, la demande alimentaire des consommateurs est estimée à 53,2 G\$ pour l'année 2021, une hausse de 7,9 % par rapport à la valeur de l'année 2020 ou de 4,9 % sans l'effet de prix (inflation). Cette demande est évaluée à partir des achats des consommateurs (ménages québécois, touristes, travailleurs étrangers, etc.) dans les magasins, les services alimentaires et les autres circuits de commercialisation alimentaires situés dans la province.

Après s'être contractée en 2020 sous l'effet des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, la demande alimentaire s'est accrue en 2021 en raison de l'assouplissement des mesures sanitaires et de la reprise de l'activité économique. Des facteurs tels que la réouverture des salles à manger des restaurants, un été chaud et sec favorable aux festivités, un plus grand nombre de touristes²⁰ et l'accroissement de la population ont contribué à la vigueur de la demande alimentaire.

Le tableau suivant présente la répartition de la valeur estimée de la demande alimentaire québécoise :

TABLEAU 4 | RÉPARTITION DE LA VALEUR ESTIMÉE DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2021

DEMANDE ALIMENTAIRE* : 53,2 G\$ (+ 8 %)			
Commerce de détail alimentaire et autres circuits** 37,7 G\$ (+ 3 %)		Services alimentaires (HRI) 15,5 G\$ (+ 22 %)	
Magasins d'alimentation 29,3 G\$ (+3 %)	Autres magasins et circuits de commercialisation 8,4 G\$ (+3 %)	Restauration commerciale 12,5 G\$ (+22 %)	Restauration non commerciale 3,1 G\$ (+22 %)

* Il s'agit d'une estimation de la valeur des ventes de produits alimentaires seulement.

** Il s'agit d'une estimation qui comprend les ventes dans les magasins d'alimentation traditionnels (ex. : supermarché), les autres magasins (ex. : Walmart, Costco et pharmacies) et les autres circuits de commercialisation (ex. : marchés publics et ventes à la ferme).

Sources : Statistique Canada et Restaurants Canada; compilation et estimations du MAPAQ.

Les prix alimentaires ont eu une incidence sur la valeur de la demande alimentaire

En 2021, les prix des aliments ont poursuivi leurs hausses tirées par la croissance presque généralisée des prix pour chacun des groupes de produits alimentaires. À l'instar de 2020, les prix des aliments et des boissons alcoolisées ont augmenté de 2,5 % au Québec.

Alors que la demande était en forte croissance, plusieurs éléments d'incertitude ont freiné l'offre alimentaire sur les marchés et poussé les prix vers le haut, par exemple :

- les mauvaises conditions climatiques dans les pays producteurs de denrées, dont le Canada;
- la rareté de main-d'œuvre et le ralentissement dans les chaînes d'abattage;
- les perturbations dans le transport des marchandises (rareté des camionneurs, catastrophe naturelle en Colombie-Britannique, etc.) et les chaînes d'approvisionnement.

La montée des prix du pétrole et des salaires, en raison notamment de la pénurie de main-d'œuvre, a également avivé les prix alimentaires.

Bien que les prix de certains aliments étaient élevés en 2021 (ex. : bœuf), ce sont surtout les prix des huiles et matières grasses (+11 %), des fruits frais (+3,7 %) ainsi que des protéines animales comme la volaille (+5,2 %) et les œufs (+3,8 %) qui ont augmenté en 2021 par rapport à l'année 2020.

Les sorties au restaurant ont coûté plus cher. Les prix des aliments et des boissons alcoolisées ont ainsi progressé respectivement de 4,0 % et 3,1 % par rapport à l'année 2020.

20 Ministère du Tourisme du Québec : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/intelligence-affaires/banque-donnees/frontiere.php>.

Au magasin, le coût du panier d'épicerie a progressé de près de 2 % entre 2020 et 2021. Cependant, le consommateur a eu l'impression d'une montée continue des prix de mois en mois. En effet, entre les mois de janvier et de décembre 2021, les prix mensuels ont augmenté de 5 %. La moyenne annuelle des prix mensuels pour l'année 2021 atténue l'effet de hausse d'une année à l'autre.

TABLEAU 5 | VARIATION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU QUÉBEC, D'UNE ANNÉE À L'AUTRE (EN POURCENTAGE)*

	2020	2021
INFLATION (ensemble des biens et des services)	0,8	3,8
Aliments (restaurants et magasins)	2,5	2,5
Aliments achetés en magasin	2,5	1,8
Huiles et les graisses	- 1,9	11,0
Volaille, fraîche ou surgelée	3,1	5,2
Œufs	6,9	3,8
Fruits frais	1,2	3,7
Viandes transformées	6,4	3,5
Viande rouge, fraîche ou surgelée	7,0	2,5
Produits de boulangerie et produits céréaliers	1,7	1,2
Poisson	5,0	- 0,7
Légumes frais	1,3	- 5,3
Aliments achetés au restaurant	2,6	4,0
Boissons alcoolisées (restaurants et magasins)	1,1	2,5
Boissons alcoolisées achetées en magasin	0,5	2,4
Boissons alcoolisées achetées au restaurant	3,3	3,1
Essence	-14,6	30,2

* Il s'agit de la croissance entre la moyenne des indices mensuels d'une année et la moyenne de ceux de l'année précédente.
Source : Statistique Canada, indice des prix à la consommation, tableau 18-10-0004-01; compilation du MAPAQ.

De 2020 à 2021, la hausse des prix alimentaires est restée inférieure au taux d'inflation (accroissement des prix pour l'ensemble des biens et des services) qui a grimpé de 3,8 % en raison de la synchronicité de plusieurs facteurs comme la reprise économique, la hausse des prix de l'essence (+30 %) et les contraintes concernant l'offre de biens dans un contexte de bond exceptionnel de la demande.

À l'échelle canadienne, l'accroissement des prix des aliments au Québec se compare à la moyenne nationale qui se situait à 2,5 % en 2021.

4.1 LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Après une année remarquable en 2020, la croissance des ventes alimentaires dans le commerce de détail a été un peu plus modeste en 2021

Après une année hors norme en 2020 où le consommateur avait concentré ses achats alimentaires vers les détaillants étant donné le confinement et les fermetures prolongées des salles à manger des restaurants, l'année 2021 a offert un certain retour à la normale.

Les ventes totales de produits alimentaires dans le commerce de détail²¹ ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2020 et sont estimées à 37,7 G\$. Les magasins d'alimentation traditionnels et les autres commerçants du secteur (magasins non traditionnellement alimentaires et autres circuits de commercialisation) ont réalisé des ventes alimentaires de 29,3 G\$ et de 8,4 G\$ respectivement.

En valeur réelle, sans l'effet de prix, les ventes des magasins d'alimentation traditionnels et des magasins non traditionnellement alimentaires ont progressé de 1 % en 2021 par rapport à 2020.

TABLEAU 6 | ESTIMATION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL AU QUÉBEC SELON LES TYPES DE MAGASINS, EN 2019 ET EN 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES DE MAGASINS	2020	2021	VARIATION (EN DOLLARS) 2020/2019	VARIATION (EN DOLLARS) 2021/2020	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME) 2021/2020
Commerce de détail alimentaire	36,6	37,7	9,2 %	2,9 %	1,0 %
Magasins d'alimentation (supermarchés, boucheries, SAQ, etc.)	28,5	29,3	10,3 %	2,8 %	0,9 %
Autres magasins et circuits de commercialisation (Walmart, Costco, pharmacies, marchés publics, etc.)	8,2	8,4	5,4 %	3,3 %	1,3 %

* La variation réelle est la variation des ventes une fois l'effet des prix (inflation) soustrait.

Note : Les données du tableau font référence uniquement aux produits alimentaires. Elles excluent les produits de santé et de beauté, les produits hygiéniques, le tabac et les aliments pour animaux de compagnie.

Sources : Statistique Canada et estimations du MAPAQ.

À l'échelle canadienne, les constats sont semblables. Le secteur a connu de bons résultats, mais la croissance des ventes en 2021 a été plus modeste que celle observée en 2020.

TABLEAU 7 | VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL AU CANADA SELON LES TYPES DE MAGASINS, EN 2020 ET EN 2021 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES DE MAGASINS	2020	2021	VARIATION 2020/2019	VARIATION 2021/2020
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	159,3	162,9	9,7 %	2,2 %
Magasins d'alimentation (supermarchés, boucheries, etc.)	123,2	124,3	10,2 %	0,9 %
Autres magasins (ex. : Walmart, Costco, pharmacies, etc.)	36,2	38,6	7,9 %	6,7 %

Source : Statistique Canada, tableaux 20-10-0016-01 et 20-10-0017-01; compilation du MAPAQ.

²¹ Les ventes alimentaires dans les autres circuits de commercialisation (marchés publics, ventes à la ferme, etc.) sont incluses dans ce segment de la demande alimentaire.

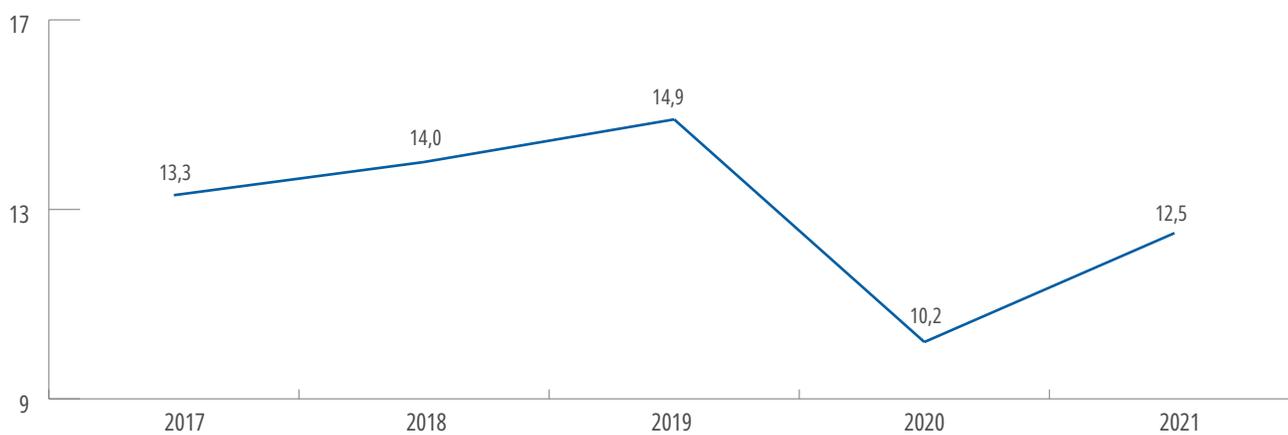
4.2 LES SERVICES ALIMENTAIRES (RÉSEAU HRI)

Après une année 2020 où le secteur a durement été éprouvé par la pandémie, l'année 2021 a permis aux services alimentaires de renouer avec la croissance

De 2020 à 2021, le chiffre d'affaires pour l'ensemble des services alimentaires dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels publics et privés (HRI) a progressé de 22 % pour atteindre une valeur estimée à 15,5 G\$ en 2021. Bien que le déconfinement et la reprise des activités économiques et touristiques aient profité à ce secteur, la hauteur des ventes n'a pas retrouvé son niveau de 2019.

Les ventes dans la restauration commerciale²², qui représentent autour de 80 % du chiffre d'affaires du réseau HRI alimentaire, ont atteint 12,5 G\$ en 2021, une hausse de 22,2 % par rapport à l'année 2020. De nombreux clients étaient impatients de retourner dans les salles à manger, ce qui explique la croissance marquée des ventes (+26 %) dans les restaurants à service complet. Les ventes des traiteurs, cantines et comptoirs mobiles ont aussi connu de bons résultats grâce à la reprise des activités économiques. Les ventes de la restauration à service restreint, qui avaient été moins ébranlées en 2020 du fait de la nature de ses services, ont augmenté de 19 %. Quant aux débits de boissons, les ventes du secteur se sont accrues de 14,7 % en 2021. La levée des restrictions sanitaires a un peu tardé dans ce type d'établissement.

FIGURE 18 | VENTES DE LA RESTAURATION COMMERCIALE AU QUÉBEC, DE 2017 À 2021 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



Sources : Statistique Canada, tableau 21-10-0019-01; compilation du MAPAQ.

La restauration non commerciale²³ a elle aussi profité du déconfinement et de la reprise économique. Les recettes sont estimées à 3,1 G\$ en 2021, ce qui représente une hausse de 22,2 % par rapport à l'année précédente. Rappelons que le tourisme, lourdement frappé par la pandémie, est un moteur important du dynamisme des ventes et des emplois dans le secteur de la restauration.

²² Dans la restauration commerciale, la vente de nourriture ou de boissons représente l'activité principale des établissements (au moins 50 % de leur chiffre d'affaires).

²³ La restauration non commerciale regroupe les établissements où la préparation et le service d'aliments et de boissons tiennent lieu d'activité complémentaire. La mission principale de ces établissements n'est donc pas la restauration; elle a plutôt pour objectif d'accueillir une clientèle. Ce secteur comprend la restauration hôtelière, la restauration institutionnelle dans les secteurs public et privé, la restauration dans les commerces de détail et les autres services alimentaires (ex. : services dans un stade ou un cinéma).

TABLEAU 8 | VENTES DANS LA RESTAURATION AU QUÉBEC SELON LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS, EN 2020 ET EN 2021 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	2020	2021	VARIATION 2020/2019	VARIATION 2020/2019	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME)
Total, services alimentaires (HRI)	12,7	15,5	-31,4 %	22,2 %	17,5 %
Restauration commerciale	10,2	12,5	-31,6 %	22,2 %	17,5 %
Restaurants à service complet	4,4	5,6	-40,4 %	25,8 %	21,0 %
Restaurants à service restreint	4,8	5,7	-13,2 %	19,1 %	14,5 %
Services de restauration spéciaux**	0,7	0,8	-44,1 %	24,7 %	20,0 %
Débits de boissons alcoolisées	0,3	0,4	-57,8 %	14,7 %	11,2 %
Restauration non commerciale	2,5	3,1	-30,7 %	22,2 %	17,5 %

*La variation réelle est la variation des ventes une fois l'effet des prix (inflation) soustrait.

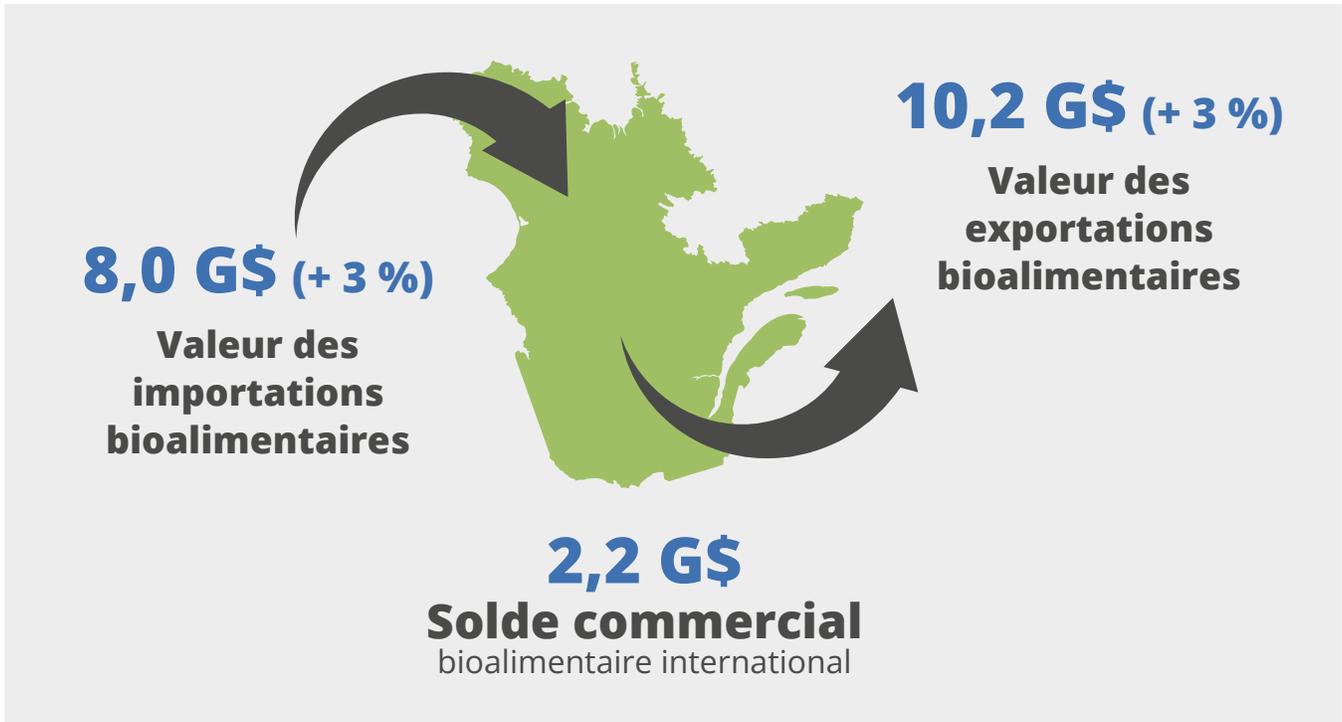
** Ces services regroupent les services de restauration contractuels, les traiteurs, les cantines et les comptoirs mobiles.

Sources : Statistique Canada et Restaurants Canada ; compilation et estimations du MAPAQ.



5

L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX



Union Européenne (34 %)

Premier marché d'importation internationale pour le Québec

Boissons (21 %)
fruits, légumes
et leurs préparations (20 %)

Principales importations bioalimentaires

66 %

Part des États-Unis dans les exportations bioalimentaires du Québec

Viande porcine (18 %)

Principale exportation bioalimentaire

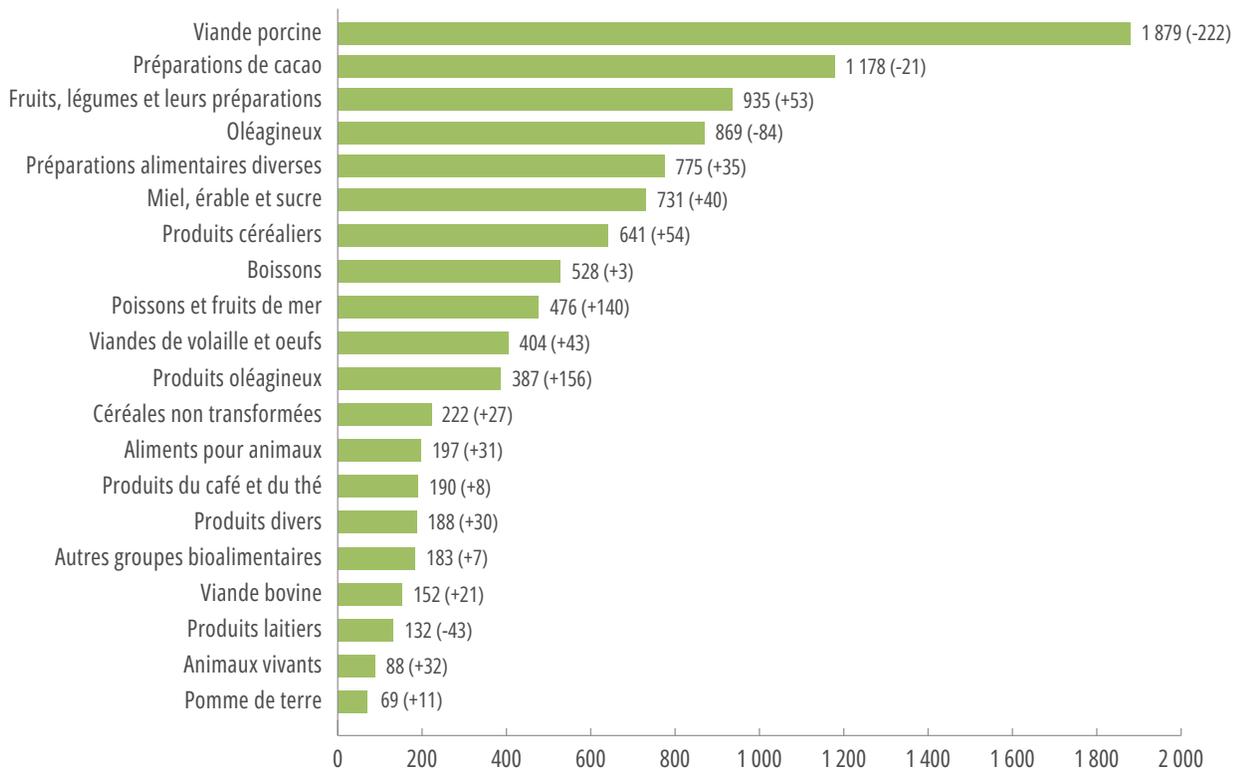
76 % Part des exportations du Québec en produits agricoles transformés

Les exportations internationales²⁴ ont poursuivi leur croissance

Les perturbations liées aux différents variants de COVID-19 qui ont continué de mettre à l'épreuve la fluidité du commerce international n'ont pas empêché les exportations bioalimentaires du Québec d'atteindre un autre sommet de 10,2 milliards de dollars (+3 %, +222 M\$), après la croissance de 11 % de l'année 2020. Cependant, la croissance des exportations du Québec a été moins rapide qu'en Ontario (+14 %) et que dans l'ensemble du Canada (+11 %) en 2021.

La progression des exportations bioalimentaires du Québec en 2021 est principalement attribuable aux secteurs des produits oléagineux (+67 %, +156 M\$) et des poissons et fruits de mer (+42 %, +140 M\$). Contrairement à l'année 2020, les exportations internationales des principaux secteurs bioalimentaires d'exportation du Québec ont connu un recul : la viande porcine (-10 %, -222 M\$), les fèves de soya (-9 %, -89 M\$) et les préparations de cacao (-2 %, -21 M\$).

FIGURE 19 | PRINCIPAUX PRODUITS BIOALIMENTAIRES EXPORTÉS PAR LE QUÉBEC EN 2021 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Le repli de la demande chinoise (-487 M\$), principal importateur de la viande porcine du Québec, a fortement contribué à la baisse de la valeur des exportations du secteur en 2021. En effet, le secteur a perdu un peu plus de 80 % de l'augmentation exceptionnelle enregistrée en 2020 (+597 M\$) sur ce marché. Toutefois, la relance de la demande sur certains marchés secondaires a permis d'atténuer la baisse de la valeur des exportations du secteur. Il s'agit principalement des Philippines (+215 %, +131 M\$), du Mexique (+148 %, +60 M\$), des États-Unis (+11 %, +54 M\$) et de la Colombie (+462 %, +18 M\$).

En 2021, les produits agricoles non transformés constituaient 24 % (2,4 G\$) de la valeur des exportations bioalimentaires du Québec, tandis que 76 % (7,8 G\$) des produits exportés avaient subi à tout le moins un premier niveau de transformation.

En somme, la part du secteur de la transformation dans le total des exportations bioalimentaires du Québec a diminué en 2021 même si la valeur des exportations des produits transformés a augmenté de 2 %. Ce résultat s'explique en partie par la baisse des exportations de la viande porcine et des préparations de cacao, principaux produits d'exportation bioalimentaire du Québec.

²⁴ Les données douanières d'importation et d'exportation sont compilées selon la province de dédouanement.

TABLEAU 9 | VARIATIONS DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES INTERNATIONALES POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS BIOALIMENTAIRES EN 2021

AUGMENTATION	Produits oléagineux (+156 M\$, +67 %)	
	Poissons et fruits de mer (+140 M\$, +42 %)	
	Préparations de céréales et farines (+54 M\$, +9 %)	
	Fruits, légumes et leurs préparations (+53 M\$, +6 %)	Viande porcine (- 222 M\$, - 11 %)
	Viandes de volaille et œufs (+43 M\$, +12 %)	Oléagineux non transformés (-84 M\$, -9 %)
	Miel, érable et sucre (+40 M\$, +6 %)	Produits laitiers (-43 M\$, -25 %)
	Préparations alimentaires diverses (+35 M\$, +5 %)	Préparations de cacao (-21 M\$, -2 %)
	Animaux vivants (+32 M\$, + 58 %)	
	Aliments pour animaux (+31 M\$, +19 %)	
	Produits divers (+30 M\$, +19 %)	
		DIMINUTION

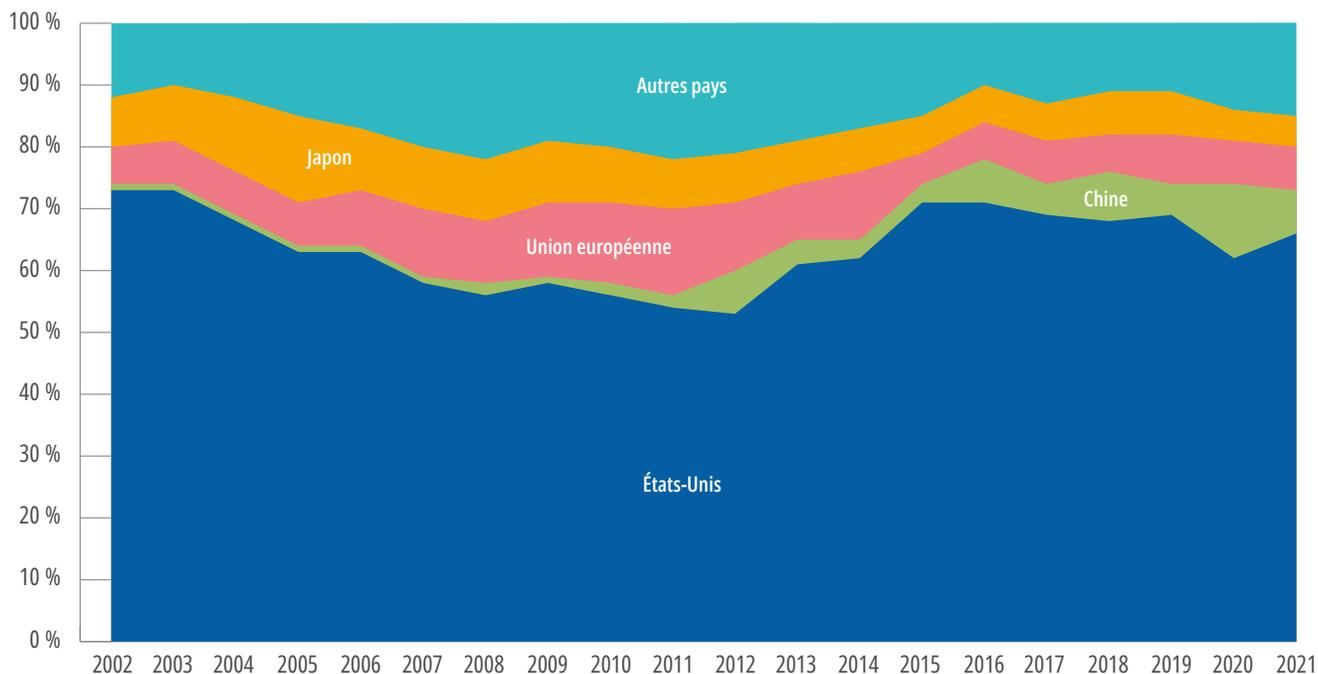
Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Les États-Unis demeurent la principale destination des exportations internationales du Québec

En 2021, les destinations de la majeure partie des exportations bioalimentaires internationales du Québec ont peu changé par rapport à la tendance des dernières années. Les États-Unis sont restés la principale destination des exportations internationales bioalimentaires du Québec avec une part de 66 %. Le pays a été légèrement plus représenté parmi les partenaires du Québec en 2021 comparativement à l'année précédente (part de 62 %).

La Chine (7 %) a conservé la deuxième position des destinations malgré la baisse considérable (40 %) de la valeur des exportations bioalimentaires internationales du Québec vers ce pays. Suivent l'Union européenne (7 %) et le Japon (5 %). Il faut noter que la valeur des exportations vers ces deux partenaires a aussi baissé respectivement de 8 % et 7 %. Outre les principaux partenaires ci-dessus, d'autres moins évoqués ont contribué à la croissance des exportations bioalimentaires du Québec en 2021. Il s'agit particulièrement des Philippines (+193 %, +155 M\$), du Mexique (+117 %, +78 M\$), de la Suisse (+659 %, +77 M\$) et de l'Indonésie (+72 %, +54 M\$).

FIGURE 20 | PARTS DES DIFFÉRENTES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC EN 2021



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Les importations internationales bioalimentaires du Québec sont en majorité issues de l'Europe et des États-Unis

Pour l'année 2021, la valeur des importations internationales du Québec se chiffre à 8 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 2020. La valeur des importations a continué d'augmenter dans la plupart des principaux secteurs bioalimentaires, à l'exception des secteurs des boissons et de la viande bovine.

À l'instar des années précédentes, les principaux produits importés par le Québec en 2021 étaient :

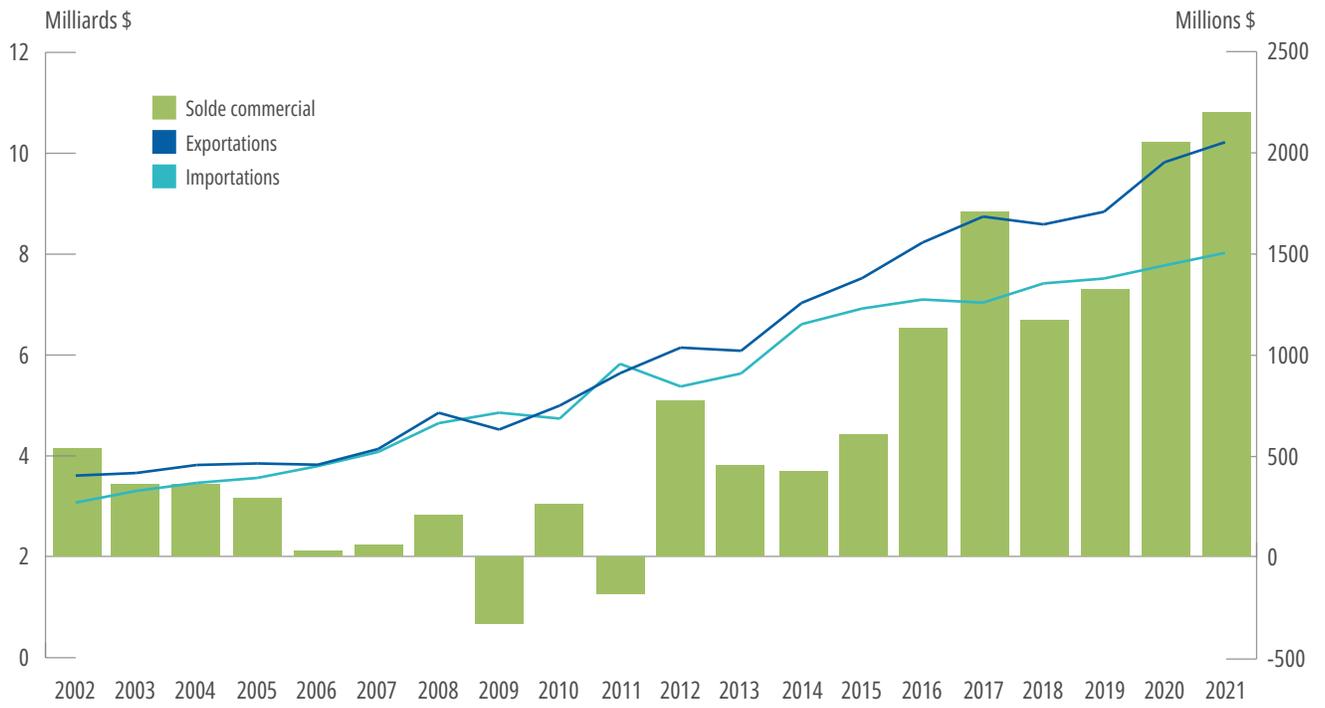
- les boissons (1,7 G\$, soit 21 %);
- les fruits, les légumes et leurs préparations (1,6 G\$, soit 20 %);
- le cacao et ses préparations (0,9 G\$, soit 11 %).

Les principaux marchés d'importation pour le Québec sont l'Union européenne (34 %) et les États-Unis (18 %). Le Brésil suit de loin avec une part de 6 % des importations totales québécoises. Notons toutefois que les importations bioalimentaires du Québec en provenance de l'Union européenne ont augmenté de 10 % (+259 M\$) en 2021, une croissance plus importante que celles des deux dernières années.

Le solde commercial bioalimentaire international du Québec est excédentaire

En 2021, la valeur des exportations bioalimentaires internationales du Québec a excédé la valeur des importations, ce qui a entraîné un solde commercial positif de près de 2,2 milliards de dollars. Les performances à l'exportation du secteur bioalimentaire ont consolidé le solde commercial excédentaire du Québec depuis 2019.

FIGURE 21 | COMMERCE BIOALIMENTAIRE INTERNATIONAL DU QUÉBEC DE 2002 À 2021



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.



6

LA FABRICATION DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DES PRODUITS DU TABAC



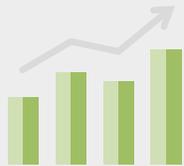
73 988 (+ 2,4 %)
Emplois



33,4 G\$ (+ 5,7 %)
Livraisons manufacturières (ventes)



7,9 G\$ (+ 4,1 %)
PIB de la transformation alimentaire



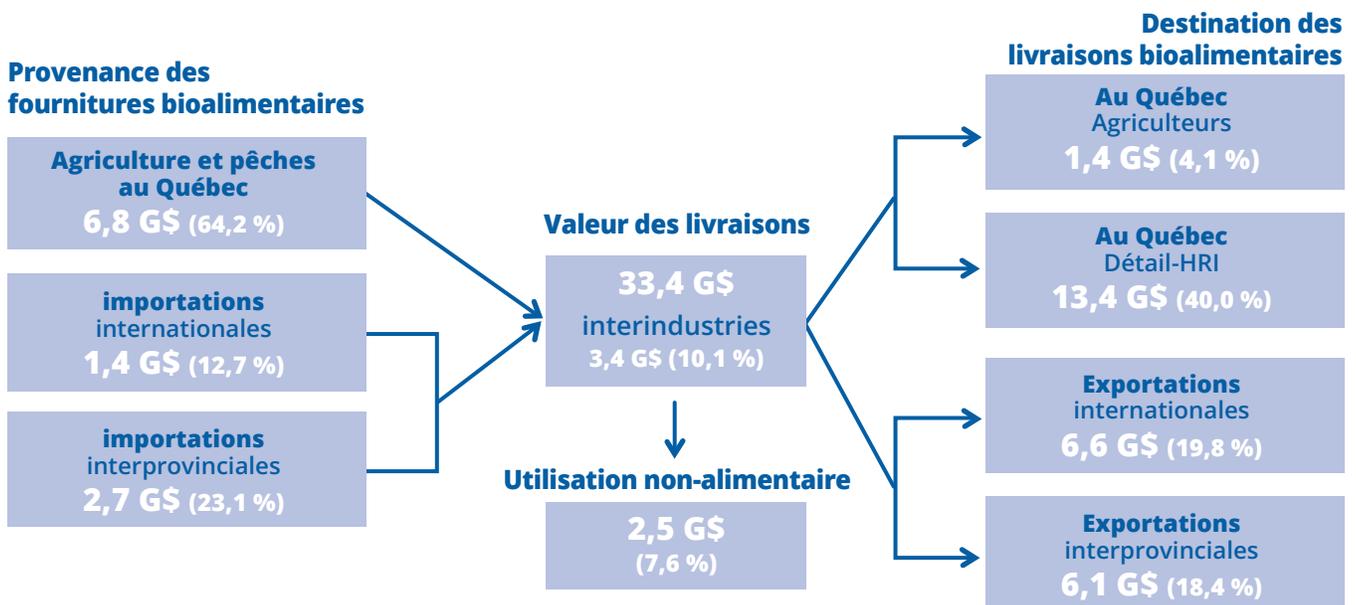
1,3 G\$ (-7,7 %)
Investissements



+ 8,6 %
Croissance des prix des aliments
vendus par les fabricants

+ 1,4 %
Croissance des prix des boissons
vendues par les fabricants

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DESTINATION DES PRODUITS DE LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE EN 2021*



* Estimation réalisée selon structure d'achat et de vente de 2020.

Notez que la somme des montants et des pourcentages peut différer du total, en raison de l'arrondissement.

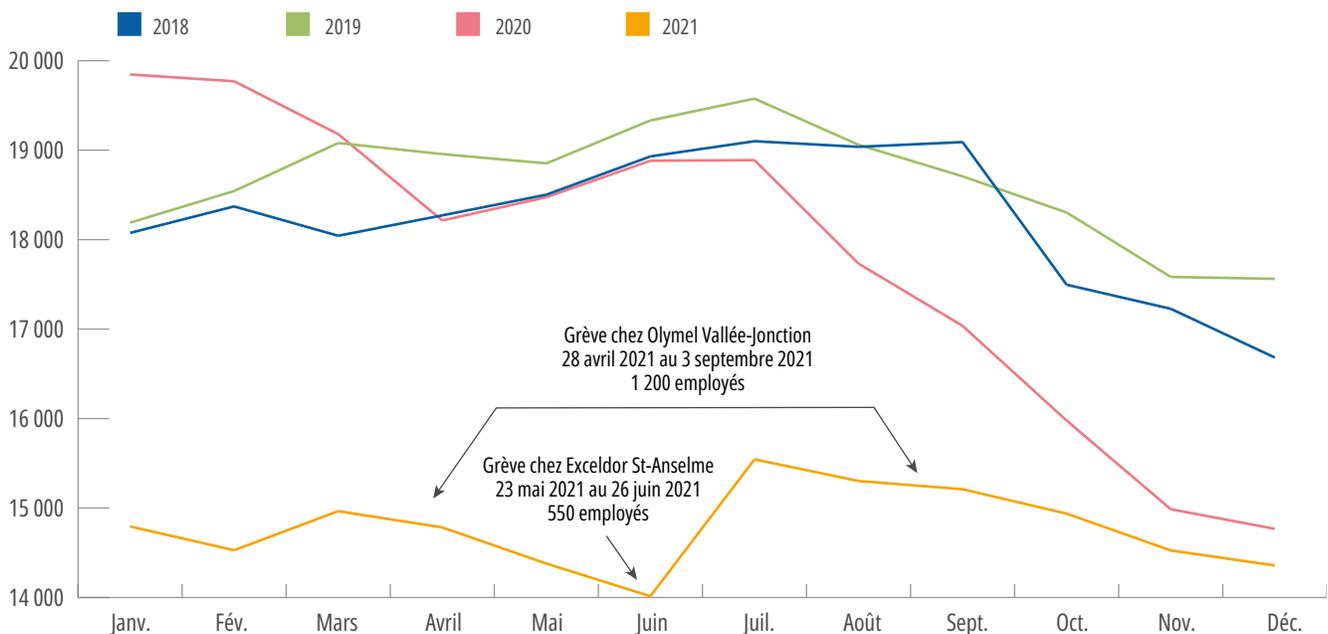
Source: Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec et flux économique de l'Industrie bioalimentaire de 2020, compilation MAPAQ.

La croissance des livraisons manufacturières s'est accélérée en 2021

La valeur des livraisons (ventes) manufacturières des fabricants d'aliments, de boissons et de produits du tabac est estimée à 33,4 G\$ pour l'année 2021, soit une hausse de 5,7 % par rapport à l'année 2020. Cette croissance s'inscrit dans la dynamique des dernières années malgré les défis qu'a engendrés la pandémie de COVID-19.

À cet égard, la gestion des approvisionnements a continué à mettre sous pression ce secteur essentiel de l'économie. À cela se sont ajoutées des fermetures momentanées des activités des services alimentaires dans tout le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels privé et public (HRI) ainsi que la rareté de la main-d'œuvre. Cette dernière a été marquante pour le secteur de la fabrication de produits de viande, un domaine de la transformation bioalimentaire intensif en matière de main-d'œuvre, qui a perdu 21 % de ses travailleurs entre 2019 et 2020.

FIGURE 22 | NOMBRE D'EMPLOIS TOTAL SELON LE MOIS DANS LE SECTEUR DE LA FABRICATION DE VIANDE DE 2018 À 2021



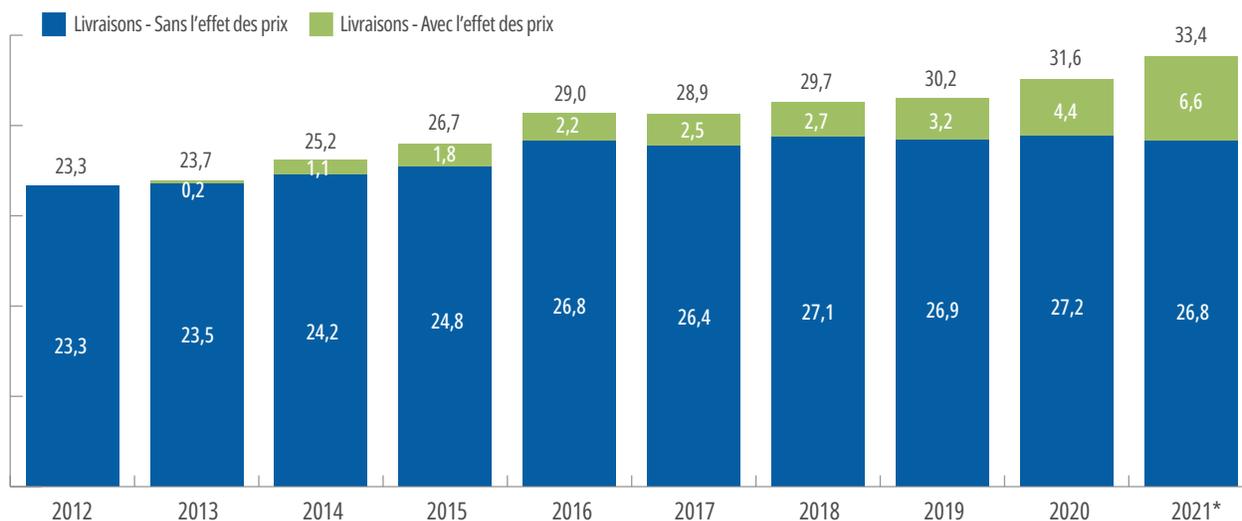
Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0201-01, Emploi selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées.

Cette croissance des livraisons manufacturières a été portée par la hausse des prix, la reprise de la demande intérieure et l'augmentation des exportations

La hausse des prix selon l'indice des prix des produits industriels au Canada a contribué fortement à la croissance de la valeur des livraisons en 2021. En effet, selon cet indice, les prix ont connu une hausse de 8,6 % dans le sous-secteur de la fabrication des aliments et de 1,4 % dans celui des boissons et des produits du tabac.

L'importance des prix dans les livraisons s'est aussi accentuée cette année par rapport aux années précédentes. En effet, tandis que les livraisons sans l'effet des prix (livraisons en volume) tendent à stagner depuis 2016, les livraisons totales ont progressé de 15,3 % sur la même période.

FIGURE 23 | VALEUR ESTIMÉE DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE LA FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC AU QUÉBEC, DE 2012 À 2021 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



* Estimations

Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 16-10-0048-01, 16-10-0118-01, 16-10-0114-01 et 18-10-0030-01; estimations et compilation du MAPAQ.

À l'échelle du Canada²⁵, la progression des prix a été particulièrement forte dans les sous-secteurs de la mouture de céréales et de graines oléagineuses (+32 %), de la fabrication d'aliments pour animaux (+13 %), de produits de viande (+8 %) et de sucre et de confiseries (+5 %).

La demande alimentaire a aussi contribué à la croissance des livraisons en 2021. Après une baisse en 2020, le secteur de la transformation bioalimentaire a ainsi profité de la reprise de la demande intérieure qui a augmenté de 7,9 % entre 2020 et 2021. Il est à noter qu'en 2021, selon les données préliminaires, c'est l'équivalent de 13,4 G\$ d'achats alimentaires qui ont été faits auprès des transformateurs du Québec par le commerce de détail et le réseau HRI.

Les exportations de produits transformés ont augmenté légèrement de 2 % pour atteindre 7,8 G\$ en 2021. La dernière année a été marquée par la reprise des exportations à destination des États-Unis (9 %) alors que celles à destination de la Chine ont subi une forte baisse (-43 %). Cette baisse a été compensée par la croissance des exportations vers les États-Unis et vers d'autres destinations comme les Philippines (+198 %), le Mexique (+131 %) et la Corée du Sud (+49 %).

Les secteurs qui se sont démarqués en 2021 dans la transformation bioalimentaire sont :

- la préparation et le conditionnement de poissons et de fruits de mer (+42 %);
- la fabrication d'aliments pour animaux (+26 %);
- la mouture de céréales et de graines oléagineuses (+25 %);
- la fabrication d'autres aliments (+10 %);
- la fabrication de produits laitiers (+5 %).

Il est à noter qu'après une année 2020 appréciable en matière de croissance, les livraisons du secteur de la mise en conserve de fruits et de légumes et de la fabrication de spécialités alimentaires ainsi que celles de la fabrication de produits de viande sont restées relativement stables en 2021.

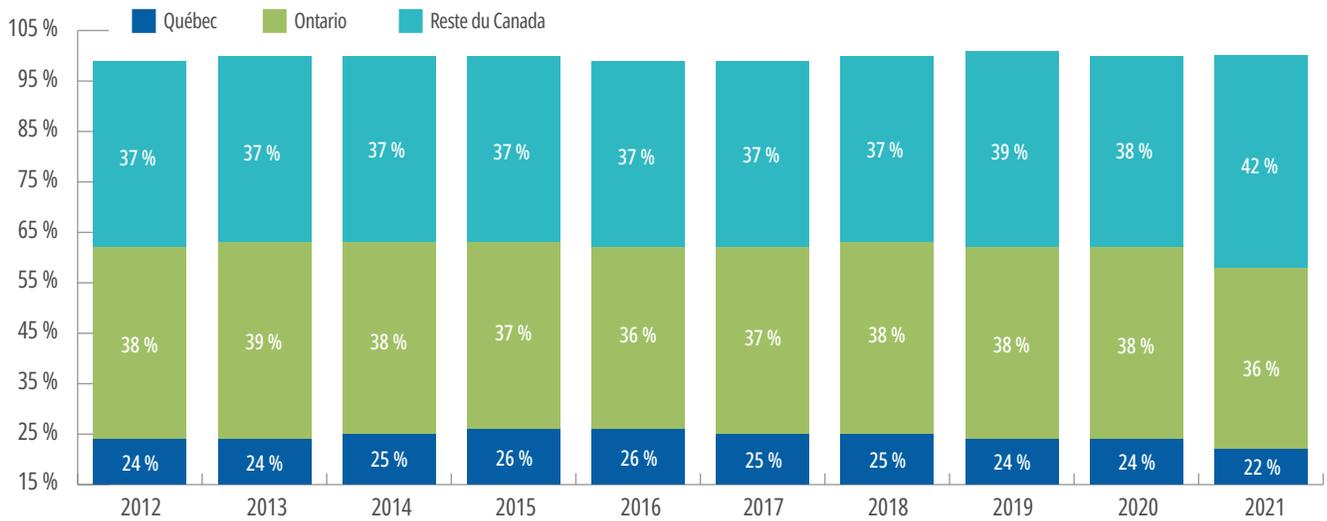
25 L'indice des prix des produits industriels (IPPI) est disponible uniquement à l'échelle du Canada.

La transformation bioalimentaire au Canada : les autres provinces ont relativement mieux performé

La croissance du secteur de la transformation bioalimentaire a été de 11 % en Ontario et de 16 % pour l'ensemble du Canada.

D'une manière globale, la part du secteur de la transformation bioalimentaire du Québec au Canada est en baisse depuis 2016. Elle est passée de 26 % en 2016 à 22 % en 2021. Pour cette dernière année, la baisse du poids du Québec est principalement imputable à la croissance plus forte du secteur de la fabrication de mouture de céréales et de graines oléagineuses dans les autres provinces comparativement au Québec. Les livraisons de ce secteur ont en effet augmenté seulement de 300 M\$ au Québec alors que celles à l'échelle du Canada ont augmenté de 9 G\$, ce qui a fait croître plus rapidement les livraisons totales de la transformation bioalimentaire dans les autres provinces comparativement au Québec.

FIGURE 24 | PARTS ESTIMÉES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC, DE L'ONTARIO ET DU RESTE DU CANADA DANS LES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES CANADIENNES, DE 2012 À 2021



Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 16-10-0048-01, 16-10-0118-01 et 16-10-0114-01; estimations et compilation du MAPAQ.



7 LES PÊCHES MARITIMES ET LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER

VALEUR DES DÉBARQUEMENTS

437 M\$

94 %

Part des crustacés dans la valeur des débarquements



VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES

672,4 M\$

549,6 M\$
Importations
internationales



476,3 M\$
Exportations
internationales



1 224
exploitations



États-Unis (82 %)
Principale destination
des exportations internationales



3 700
emplois

Forte augmentation de la valeur des débarquements des pêches maritimes

En 2021, la valeur des débarquements des pêches maritimes s'élevait à environ 437 M\$, soit une augmentation de 61 % par rapport à 2020. Cette croissance est attribuable à la hausse de la valeur des crustacés (67 %) et des autres espèces (9 %).

Le homard d'Amérique (75 %) et le crabe des neiges (80 %) comptent en grande partie dans cette augmentation. Ensemble, ces deux espèces représentaient 89 % de la valeur des débarquements de la pêche maritime en 2021.

TABLEAU 10 | VALEUR DES DÉBARQUEMENTS DES PÊCHES MARITIMES AU QUÉBEC, EN MILLIONS DE DOLLARS (M\$), 2017-2021p

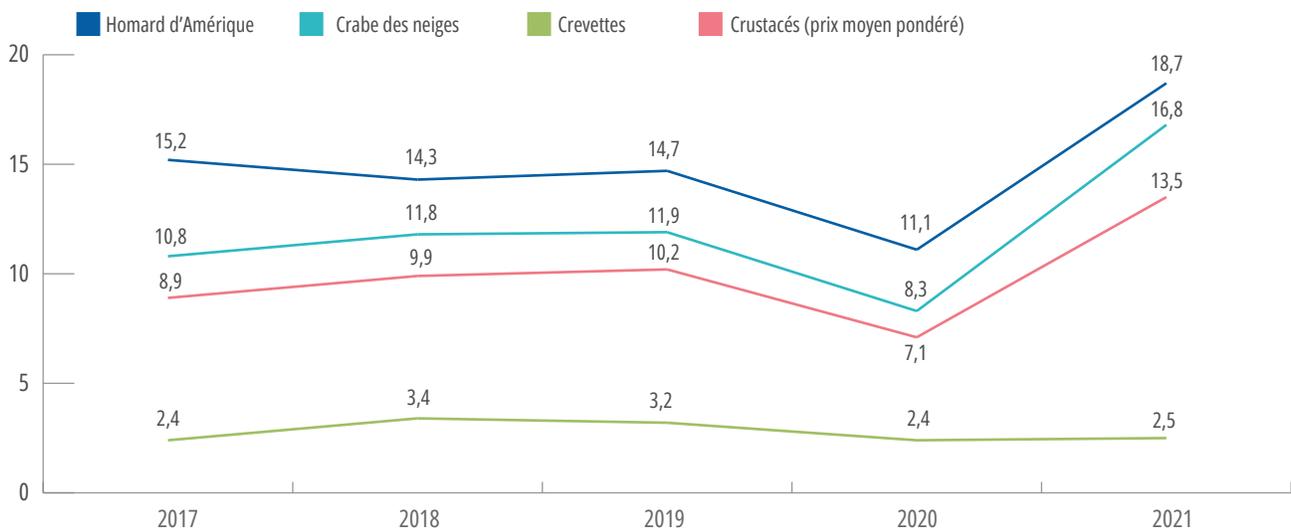
GROUPE D'ESPÈCES	UNITÉ	2017	2018	2019	2020 ^p	2021 ^p	2021/2020
Pêches maritimes	M\$	387,9	350,1	373,2	270,5	436,7	61,4 %
Crustacés	M\$	355,9	322,6	343,9	245,4	409,3	66,8 %
Crabe des neiges	M\$	209,9	176,6	173,0	103,9	187,3	80,2 %
Crevette nordique	M\$	27,6	27,8	27,4	25,8	20,0	-22,2 %
Homard d'Amérique	M\$	117,1	116,6	141,8	114,5	200,1	74,7 %
Autres crustacés	M\$	1,3	1,6	1,7	1,2	1,9	56,6 %
Autres espèces	M\$	32,0	27,5	29,3	25,1	27,4	8,8 %

p : Données préliminaires.

Source : Pêches et Océans Canada, région du Québec; compilation du MAPAQ.

La croissance de 67 % des valeurs de débarquements de crustacés en 2021 s'explique principalement par l'augmentation des prix de 89 %. En effet, le prix du homard a augmenté de 69 %, celui du crabe des neiges de 103 % et celui de la crevette nordique de 5 %.

FIGURE 25 | PRIX AU DÉBARQUEMENT (\$/KG) DES CRUSTACÉS, DE 2017 À 2021



p : Données préliminaires.

Source : Pêches et Océans Canada, région du Québec; compilation du MAPAQ.

Diminution du volume des débarquements des pêches maritimes

Le volume des débarquements des pêches maritimes s'est établi à 40 631 tonnes (-12 % par rapport à 2020), réparties entre les crustacés (30 431 tonnes; -11,6 %) et les autres espèces (10 200 tonnes; -13,2 %).

Le homard d'Amérique (10 676 tonnes; +3,6 %), le crabe des neiges (11 182 tonnes; -11,2 %) et la crevette nordique (8 035 tonnes; -26,1 %) ont représenté 74 % du total du volume des débarquements des pêches maritimes.

Croissance des livraisons de l'industrie de la transformation des poissons et fruits de mer

La valeur des ventes des pêches maritimes au Québec dépend en grande partie du marché de la transformation des poissons et fruits de mer du Québec, vers lequel sont destinées environ 90 % de ces ventes.

Réparties entre les exportations internationales (476,3 M\$) et les ventes au Canada (196,1 M\$), les livraisons de l'industrie de la transformation des poissons et fruits de mer ont atteint 672,4 M\$ en 2021, une augmentation de 42 % par rapport à 2020. La croissance est venue notamment de la hausse des exportations internationales (+41,1 %).

On estime que les marchés extérieurs ont compté pour 84 % des livraisons de poissons et fruits de mer transformés au Québec en 2021, soit 72 % pour le marché des exportations internationales et 12 % pour celui des exportations interprovinciales.

TABLEAU 11 | LIVRAISONS DE L'INDUSTRIE DE LA PRÉPARATION ET DU CONDITIONNEMENT DE POISSONS ET FRUITS DE MER, À L'INTERNATIONAL ET AU CANADA, EN MILLIONS DE DOLLARS (M\$), 2017-2021

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	2020	2021
Livraisons	M\$	647,5	567,0	606,6	473,4	672,4 ^e
Exportations internationales*	M\$	453,9	408,6	426,9	336,7	476,3
Part des exportations internationales	%	70 %	72 %	70 %	71 %	71 %
Ventes au Canada	M\$	193,6	158,4	179,7	136,7	196,1
Part des ventes au Canada	%	30 %	28 %	30 %	29 %	29 %

e : Données estimées.

* Exportations internationales selon les codes SH.

Sources : Statistique Canada et Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.



8 L'AGRICULTURE

RECETTES MONÉTAIRES PROVENANT DU MARCHÉ

10,5 G\$ (+ 9,4 %)

61 %

Part des productions animales dans les recettes monétaires provenant du marché



RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES TOTALES

11,1 G\$ (+ 8,1 %)



5 % Part du Québec dans les terres cultivables au Canada

14 % Part du Québec dans les recettes monétaires canadiennes provenant du marché

2,4 G\$
Exportations
internationales de produits agricoles primaires

4,4 G\$ (+ 3,4 %)
PIB
de l'agriculture et des pêches



28 000

Exploitations agricoles



1,2 G\$ (+ 5,7 %)

Investissements de l'agriculture

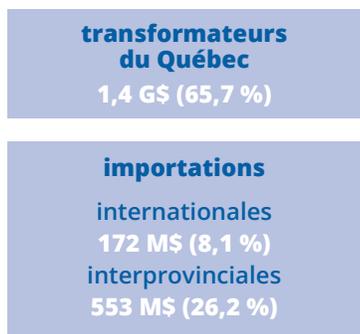


56 600

Emplois agricoles

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DESTINATION DES PRODUITS DE LA PRODUCTION AGRICOLE QUÉBÉCOISE EN 2021*

Provenance des fournitures agricoles



Valeur des productions agricoles**

12,9 G\$
interindustries
2,0 G\$ (15,2 %)

Utilisation non-alimentaire

872 M\$
(6,8 %)

Destination des produits bioalimentaires



* Estimation réalisée selon structure d'achat et de vente de 2020.

Notez que la somme des montants et des pourcentages peut différer du total, en raison de l'arrondissement.

Source: Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec et flux économique de l'Industrie bioalimentaire de 2020, compilation MAPAQ.

Une croissance des ventes agricoles

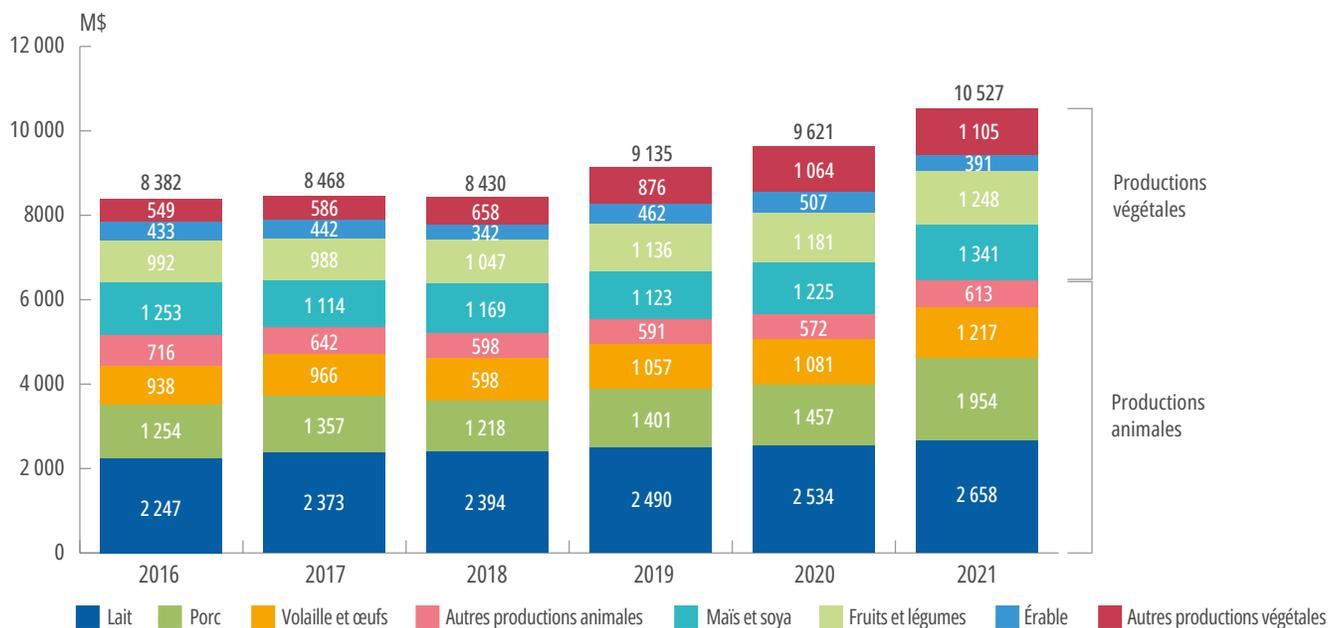
Les recettes monétaires agricoles tirées du marché ont connu une croissance notable de 9 % en 2021 au Québec, pour atteindre 10,5 G\$. Elles ont atteint pour la première fois le cap des 10 milliards de dollars.

Ce résultat est grandement attribuable à la croissance de 798 M\$ observée dans les productions animales. La progression marquée des recettes monétaires en production porcine en a été le principal moteur, en dépit des ralentissements qui ont encore été observés dans la chaîne d'abattage. En outre, la forte demande internationale et une baisse de la production de porc aux États-Unis ont fait bondir les prix de référence américains, desquels sont tributaires les prix payés aux éleveurs de porcs du Québec.

Des gains ont également été observés dans les secteurs sous gestion de l'offre. Les producteurs de lait ont commercialisé de plus grandes quantités pour lesquelles ils ont reçu un prix plus élevé en 2021. Les prix payés aux producteurs de volaille et d'œufs ont également augmenté.

Les recettes monétaires ont affiché une hausse de 108 M\$ dans les productions végétales, pour s'élever à 4,1 G\$. Cette progression est principalement attribuable au relèvement marqué des prix payés aux producteurs de maïs. Les recettes monétaires ont également augmenté dans le secteur des légumes, tant ceux récoltés en champs que ceux cultivés en serres. Les gains affichés dans ces productions ont plus que compensé les reculs observés dans certaines cultures pour lesquelles les conditions météorologiques ont été moins favorables en 2021, notamment le sirop d'érable et les bleuets.

FIGURE 26 | RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES PROVENANT DU MARCHÉ AU QUÉBEC, DE 2016 À 2021 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



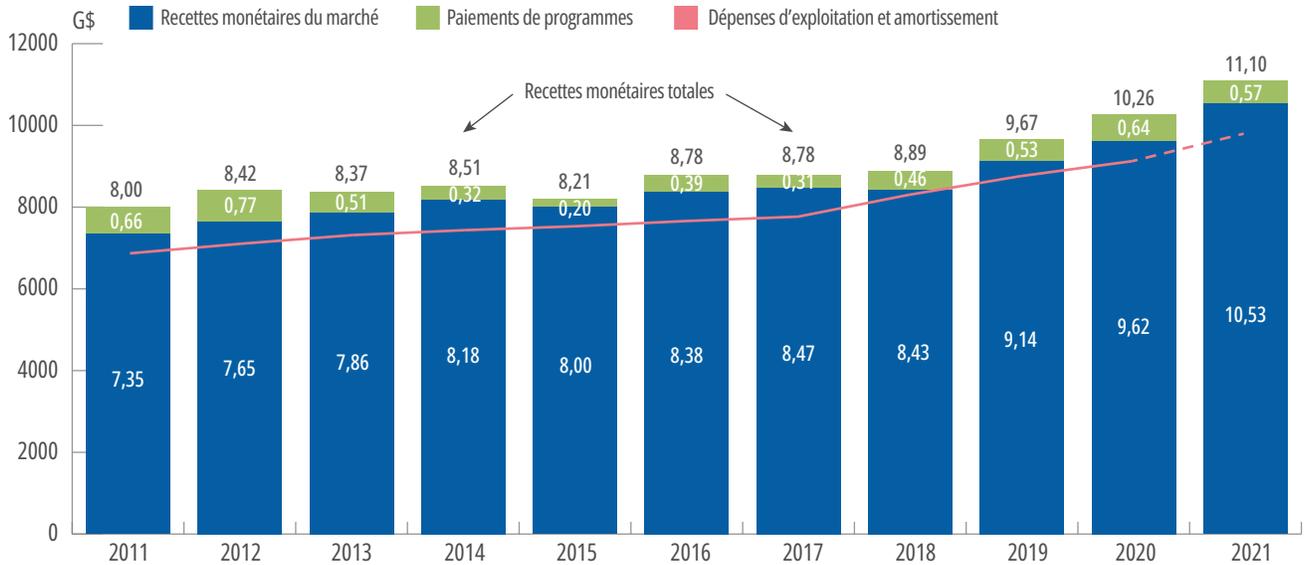
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Avec les paiements de programmes gouvernementaux de 574 M\$, les recettes monétaires agricoles totales se chiffrent à 11,1 G\$ au Québec en 2021. Cette somme représente 836 M\$ de plus qu'en 2020.

Parallèlement, les informations disponibles indiquent que les dépenses d'exploitation des entreprises agricoles ont connu une croissance de l'ordre de 7 % en 2021. Certains facteurs ont notamment fait pression à la hausse sur les dépenses. En particulier, le prix du carburant pour la machinerie, celui des engrais et celui de l'alimentation des animaux, le plus important poste de dépenses agricoles au Québec, ont connu des hausses importantes en 2021. De plus, comme c'était le cas en 2020, les éleveurs ont pu déboursier davantage à l'égard de l'alimentation des animaux lorsque des épisodes de ralentissement de la chaîne d'abattage prolongeaient la période d'engraissement.

Dans un contexte où les recettes monétaires agricoles totales (incluant les paiements de programmes) se sont accrues de 8 % et où les dépenses ont, selon les informations disponibles, augmenté de l'ordre de 7 %, la rentabilité du secteur agricole pourrait s'être améliorée en 2021.

FIGURE 27 | REVENUS ET DÉPENSES AGRICOLES AU QUÉBEC, DE 2011 À 2021 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



Source : Statistique Canada, estimation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; compilation du MAPAQ.

Par ailleurs, ces résultats pour l'ensemble du secteur ne doivent pas faire oublier les défis qu'ont eu à affronter les entreprises agricoles dans le contexte de la pandémie et des perturbations dans les différentes chaînes d'approvisionnement. De plus, les revenus et la rentabilité de plusieurs d'entre elles ont quand même pu, sur une base individuelle, être particulièrement amoindris par des contrecoups, tels que les fluctuations des prix et de la disponibilité d'intrants pour leur production, ainsi que la perte d'acheteurs habituels du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels publics et privés.



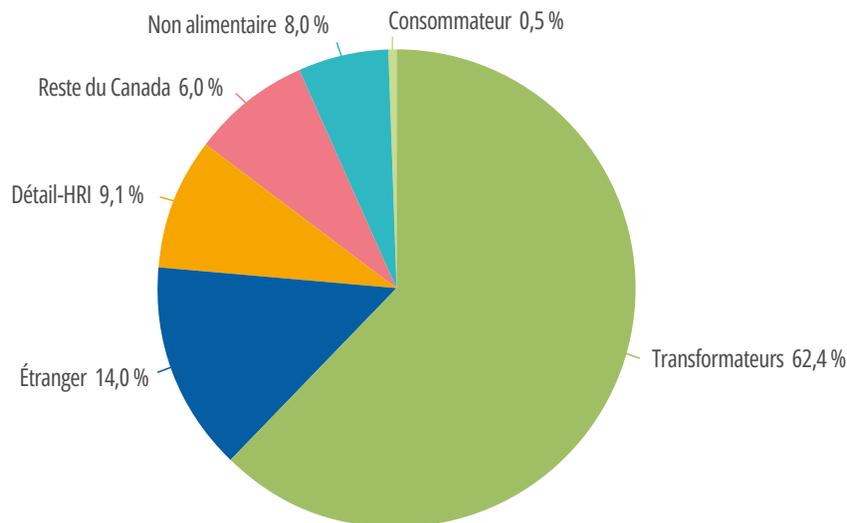
9 LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

L'industrie bioalimentaire québécoise se caractérise par un lien étroit entre la production et la transformation. Par ailleurs, elle évolue dans un environnement économique très ouvert aux marchés extérieurs, autant canadiens qu'internationaux. Cette section présente donc les résultats du modèle des flux économiques de l'industrie bioalimentaire du Québec pour l'année 2020. Un schéma de ce modèle est joint en annexe.

Une interdépendance étroite existe au Québec entre la production et la transformation

La production agricole est largement transformée au Québec. Environ 62 % de la valeur des recettes monétaires agricoles du marché²⁶ et des débarquements des pêches commerciales provient directement de la vente aux transformateurs. En particulier, la production du lait, du porc, du poulet, du soya, du maïs et celle issue de la pêche maritime sont les plus liées à l'industrie québécoise de la transformation. Parallèlement, les secteurs de la production de fruits, de légumes et d'œufs de consommation sont plus attachés au secteur de la distribution alimentaire et du réseau HRI. Ce dernier est responsable de 9 % des recettes du secteur agricole. Les ventes directes aux consommateurs, notamment de sirop d'érable, composent moins de 1 % du total des recettes.

FIGURE 28 | DESTINATION DES VENTES DE 10,1 G\$ DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DES DÉBARQUEMENTS DE LA PÊCHE COMMERCIALE EN 2020



Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada – région du Québec, modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Le secteur de la transformation bioalimentaire, de son côté, a réalisé des revenus de l'ordre de 31,6 G\$ en 2020. La même année, si l'on évite le double comptage, on constate que le complexe industriel composé des maillons de la production agricole et de la transformation bioalimentaire a réalisé des ventes finales de 30,9 G\$, dont 88 % proviennent de la transformation.

²⁶ Le concept de recettes monétaires de marché correspond au volume commercialisé, évalué au prix à la ferme. Ces ventes de produits agricoles excluent les ventes entre des exploitations agricoles situées dans une même province.

Près de 44 % des ventes finales du complexe production-transformation sont dirigées vers le marché du détail alimentaire et le réseau HRI du Québec

Les ventes des produits alimentaires au marché extérieur correspondent à 46 % des ventes finales du complexe production-transformation, tandis que 44 % de ces produits sont réservés aux marchés du Québec. Le marché non alimentaire, comprenant notamment le tabac, les produits de pépinières et de floriculture ainsi que le cannabis, représente 10 % des ventes finales.

TABLEAU 12 | RÉPARTITION DES VENTES FINALES DU COMPLEXE PRODUCTION-TRANSFORMATION SELON LE SECTEUR ET LA DESTINATION (MARCHÉ), EN 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

SECTEURS	MARCHÉ NON ALIMENTAIRE	MARCHÉS ALIMENTAIRES				ENSEMBLE	
		AU QUÉBEC		À L'EXTÉRIEUR		TOTAL	PARTS
		CONSOMMATEURS	DÉTAIL-HRI	ÉTRANGER	RESTE DU CANADA		
Producteurs	803	57	920	1 411	606	3 797	12 %
Transformateurs	2 385	s.o.	12 631	6 336	5 745	27 098	88 %
Total	3 189	57	13 552	7 747	6 352	30 896	100 %
PARTS	10 %	0 %	44 %	25 %	21 %	s.o.	s.o.

Notez que la somme des montants peut différer du total, en raison de l'arrondissement

Source : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada – région du Québec, modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, données sur le commerce en direct du Canada et compilation du MAPAQ.

Les exportations internationales et interprovinciales des produits alimentaires équivalent à 25 % et à 21 % des ventes finales respectivement. Les premières sont constituées principalement des produits dérivés de la viande de porc, de la mise en conserve de fruits et de légumes, du sucre et de confiserie, de boissons, d'autres aliments, du sirop d'érable ainsi que de fèves de soya. En ce qui concerne le marché interprovincial, le Québec y a expédié surtout des produits laitiers, des produits de viande, d'autres aliments, des boissons et des bovins de boucherie.

À propos des marchés locaux, 44 % des ventes finales sont liées au marché du détail alimentaire et au réseau HRI.

Les achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI auprès de fournisseurs québécois sont estimés à 51,7 % en 2020

Les achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI sont estimés à 26,2 G\$ en 2020. Les ventes du complexe production-transformation du Québec auprès de commerces de détail et du réseau HRI ne comblent pas entièrement la demande québécoise en produits bioalimentaires. En effet, 48,3 % de cet approvisionnement provient de l'extérieur du Québec, soit 26,0 % du reste du Canada et 22,2 % du marché international. Les achats réalisés auprès de fournisseurs québécois constituent environ 51,7 % de l'approvisionnement en produits alimentaires. Une grande proportion des achats réalisés au Québec, soit 93 %, correspond aux produits alimentaires transformés. Les produits non transformés provenant du secteur agricole et de la pêche comptent pour les 7 % qui restent.

TABLEAU 13 | PROVENANCE, PAR RÉGION, DES ACHATS ALIMENTAIRES RÉALISÉS PAR LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE ET LE RÉSEAU HRI (ESTIMATIONS) EN 2020

PROVENANCE		G\$	%
Québec	Producteurs	0,9	3,5 %
Québec	Transformateurs	12,6	48,2 %
Canada	Interprovinciale	6,8	26,1 %
Étranger	Internationale	5,8	22,2 %
Total achat alimentaire		26,2	100 %

Notez que la somme des montants peut différer du total, en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada – région du Québec, modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec et données sur le commerce en direct du Canada; compilation du MAPAQ.

À la somme de 26,2 G\$ (achats de produits alimentaires) s'ajoutent 23,1 G\$ pour tenir compte d'autres dépenses, comme les coûts de transport, d'entreposage, de fonctionnement et de main-d'œuvre, et des marges bénéficiaires des détaillants et des restaurateurs. Par conséquent, la valeur de la demande alimentaire des consommateurs s'établit à 49,3 G\$ pour l'année 2020.



10 LES ACCORDS DE COMMERCE EN 2021

Les accords internationaux de commerce établissent les règles pour les échanges économiques entre États, notamment pour les produits agricoles et alimentaires. Le Canada a conclu plusieurs accords commerciaux avec divers partenaires au cours des dernières années. À l'échelle pancanadienne, l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) a une fonction analogue, mais entre les provinces canadiennes. Cette section met l'accent sur les faits saillants de l'année 2021.

10.1 LES ACCORDS EN VIGUEUR

10.1.1 L'ACCORD CANADA-ÉTATS-UNIS-MEXIQUE

L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Cet accord majeur remplace l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui a été conclu il y a plus de 25 ans.

Dans le cadre de l'ACEUM, de nouveaux accès aux marchés ont été concédés par le Canada pour tous les produits laitiers, la volaille et les œufs de consommation. L'entrée en vigueur de cet accord permet néanmoins de préserver l'accès privilégié du Québec au marché américain, de dissiper l'incertitude entourant le maintien des relations commerciales entre les pays d'Amérique du Nord et d'assurer une stabilité et une prévisibilité des marchés pour les entreprises québécoises.

En 2021, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec s'élevait à plus de 10,3 milliards de dollars. Une part de 66 % de ces exportations était destinée au marché des États-Unis, ce qui représente une valeur de 6,7 milliards de dollars. Les produits bioalimentaires que le Québec a importés des États-Unis en 2021 valent, quant à eux, 1,5 milliard de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a poursuivi en 2021 ses consultations sur la révision des mécanismes d'attribution des contingents tarifaires pour l'ensemble des accords commerciaux en vigueur, y compris l'ACEUM, les accords de l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord économique et commercial global (AECG).

10.1.2 L'ACCORD DE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE GLOBAL ET PROGRESSISTE

Le PTPGP est entré en vigueur le 30 décembre 2018 pour six des pays membres (Canada, Australie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande et Singapour) et le 14 janvier 2019 pour le Vietnam. Pour ce qui est des autres pays membres (Chili, Pérou, Brunei Darussalam et Malaisie), l'Accord entrera en vigueur 60 jours après leur future ratification. Le PTPGP prévoit la possibilité d'inclure de nouveaux membres : la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et le Royaume-Uni ont publiquement annoncé qu'ils amorçaient leurs propres consultations ou études sur leur adhésion éventuelle au PTPGP. Ces travaux se sont poursuivis en 2021.

Le PTPGP accorde un accès additionnel au marché canadien par l'augmentation des contingents tarifaires pour tous les produits sous gestion de l'offre (produits laitiers, volailles et œufs). L'élimination ou la réduction des tarifs prévue au PTPGP favorisera toutefois les exportations bioalimentaires québécoises, notamment dans les secteurs du porc, du soya et des produits de l'érable, surtout grâce à l'ouverture du marché japonais.

En 2021, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers les pays membres du PTPGP s'élevait à plus de 857,7 millions de dollars. Les produits bioalimentaires que le Québec a importés de ces pays avaient une valeur de 801,1 millions de dollars.

10.1.3 L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE

L'AECG entre le Canada et l'Union européenne (UE) a été signé le 30 octobre 2016 et est entré en vigueur de manière provisoire le 21 septembre 2017. L'UE est l'une des plus grandes économies mondiales et le deuxième partenaire commercial en importance du Canada, après les États-Unis.

Le Canada a concédé des contingents tarifaires pour certains produits tels les fromages. En vertu de l'AECG, 94 % des droits douaniers imposés par l'UE sur les produits agroalimentaires ont été éliminés immédiatement pour les produits canadiens.

En 2021, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers l'UE (27 pays membres sans le Royaume-Uni) se chiffrait à 600,8 millions de dollars. La valeur totale des importations du Québec venant de ces pays s'élevait pour sa part à 2,6 milliards de dollars.

Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 décembre 2020. L'Accord de continuité commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni (ACCCRU), un accord transitoire, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2021. L'ACCCRU reproduit essentiellement les dispositions de l'AECG et vise à préserver la fluidité du commerce. Des négociations en vue d'un accord bilatéral permanent devront être amorcées au plus tard un an après l'entrée en vigueur de l'accord transitoire.

10.1.4 L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADIEN

L'Accord de libre-échange canadien (ALEC) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017. Il ne s'agit pas d'un accord de commerce international, mais plutôt d'une entente intergouvernementale visant à faciliter les échanges au sein de la fédération canadienne. Il a été conclu entre l'ensemble des provinces et des territoires du Canada et le gouvernement fédéral. Les gouvernements s'y engagent à respecter un éventail de règles qui devraient favoriser le commerce interprovincial au Canada.

Dans le contexte de l'ALEC, un processus de coopération réglementaire a été mis en place visant la réduction des obstacles au commerce entre les provinces et territoires. La Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) supervise le processus de conciliation réglementaire et favorise la coopération réglementaire à l'échelle du Canada. En 2021, la TCCR a produit un plan de travail annuel concernant les mesures qui doivent faire l'objet d'un processus de conciliation. En novembre 2021, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture ont convenu de soutenir la diversification des marchés et les efforts pour éliminer les obstacles au commerce intérieur dans le prochain cadre stratégique.

10.2 LES NÉGOCIATIONS EN COURS

10.2.1 LE MERCOSUR

Le bloc commercial sud-américain du Mercosur est une union douanière créée en 1991 par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Les cycles de négociations ont lieu en alternance d'un pays à l'autre, le sixième cycle s'étant tenu en juin 2019 à Montevideo, en Uruguay. Le 25 avril 2020, l'Argentine a annoncé son retrait des négociations. En 2021, les responsables des négociations pour le Canada et le Mercosur ont mené des discussions techniques afin d'avancer le travail sur des enjeux non contentieux, en attendant qu'il soit de nouveau possible de négocier en présence de façon sécuritaire.

10.2.2 L'ALLIANCE DU PACIFIQUE

L'Alliance du Pacifique est une initiative d'intégration régionale créée en 2011 par le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou. Le 29 juin 2017, lors d'une réunion des ministres, les pays membres de l'Alliance ont invité certains États observateurs (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Singapour) à devenir des membres associés. Bien que le Canada ait déjà conclu des accords de libre-échange avec les quatre membres de l'Alliance, le fait d'en devenir un membre associé nécessitera un nouvel accord propre à celle-ci. Huit cycles de négociations ont été complétés à ce jour. Le Canada étudie la proposition de l'Alliance sur une façon de poursuivre les négociations qui a été envoyée aux pays candidats le 24 août 2020. Singapour a conclu une entente de principe avec l'Alliance en décembre 2020.

10.2.3 LES AUTRES ACCORDS

Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a entamé des négociations visant à conclure ou à moderniser des accords de libre-échange avec l'Inde, le marché commun de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Guatemala, le Salvador, le Nicaragua, le Maroc, la République dominicaine et le Costa Rica. Ces négociations n'ont toutefois pas beaucoup progressé au cours de la dernière année.

10.3 LES ACTIVITÉS EXPLORATOIRES

10.3.1 LA CHINE

Compte tenu de l'ampleur de son marché intérieur, l'accroissement des investissements et du commerce avec la Chine demeure une priorité pour le Canada. La Chine est le deuxième marché d'exportation du Canada et du Québec pour les produits bioalimentaires. En septembre 2016, les deux pays ont ouvert des discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange.

Toutefois, bien que le Canada souhaite poursuivre ses discussions avec la Chine, celles-ci ont peu progressé au cours de la dernière année.

10.3.2 L'INDONÉSIE

Le Canada envisage d'autres possibilités pour approfondir ses relations économiques avec l'Asie du Sud-Est, notamment au moyen d'un éventuel accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie. Le 9 janvier 2021, le Canada a entamé un processus de consultations publiques à ce sujet. Le Canada et l'Indonésie tiendront des discussions d'experts afin d'évaluer la portée d'un éventuel accord. Parallèlement, le Canada a entrepris une première évaluation des répercussions économiques, en plus d'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), afin d'orienter les prochaines étapes. La première ronde de négociations avec l'Indonésie est prévue du 14 au 18 mars 2022 et se déroulera virtuellement.

10.3.3 L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

Le 8 septembre 2017, le Canada et les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) (Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) ont annoncé le lancement de discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange. Ces discussions permettent d'échanger des informations sur l'approche à privilégier et sur les régimes internes de réglementation ainsi que d'explorer les détails d'un possible accord de libre-échange Canada-ANASE. Du 1er septembre au 16 octobre 2018, des consultations publiques ont été menées par le gouvernement du Canada afin de connaître l'opinion des Canadiens sur un éventuel accord de libre-échange (ALE) avec l'ANASE. Le 10 septembre 2019, le Canada et l'ANASE ont annoncé la conclusion des discussions exploratoires en vue d'un possible ALE, lors des consultations entre les ministres de l'Économie de l'ANASE et le Canada.

Le Canada et l'ANASE ont convenu de procéder aux négociations d'un ALE le 16 novembre 2021.

10.4 LES LITIGES

10.4.1 LA CONTESTATION, PAR L'AUSTRALIE, DES MESURES RÉGISSANT LA VENTE DE VIN AU CANADA

En janvier 2018, le gouvernement fédéral a reçu une demande de consultation officielle de la part de l'Australie en vertu du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La demande concernait des mesures maintenues par le Canada et par certaines provinces (Colombie-Britannique, Ontario, Québec et Nouvelle-Écosse) relativement à la vente de vin.

Cette consultation n'ayant pas permis de régler le différend, sauf dans le cas des mesures de la Colombie-Britannique, l'Australie a demandé la formation d'un groupe spécial le 13 août 2018. Ce dernier a finalement été constitué le 7 mars 2019.

Le 31 mars 2021, une entente entre le Canada et l'Australie concernant les mesures québécoises portant sur la vente de vin a été approuvée par le Conseil des ministres du Québec. L'approbation de cette entente met fin au différend porté par l'Australie devant l'OMC concernant la vente de vin au Canada. Une période de transition, se terminant le 1^{er} décembre 2023, permettra au gouvernement du Québec d'assurer que les vins fabriqués par les producteurs artisanaux québécois vendus dans les épiceries et les dépanneurs sont assujettis à une tarification équivalente à la majoration appliquée aux vins vendus par la Société des alcools du Québec.

10.4.2 L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LES BLEUETS

Le 1^{er} septembre 2020, le représentant au Commerce des États-Unis (USTR), le Département du commerce et le Département de l'agriculture ont publié un plan visant à venir en aide aux producteurs américains de fruits et de légumes saisonniers et périssables. Dans le cadre de ce plan, l'USTR a annoncé une enquête en matière de sauvegardes par la Commission du commerce international (ITC) afin de déterminer si l'augmentation des importations de bleuets cause un préjudice grave aux producteurs nationaux.

Le 29 septembre 2020, l'USTR a demandé à l'ITC de procéder à l'ouverture d'une enquête en matière de sauvegardes pour les bleuets, en vertu de l'article 201 du Trade Act de 1974. Le 11 février 2021, l'ITC a déterminé que les importations de bleuets aux États-Unis ne constituent pas une cause substantielle de préjudice grave ou de menace d'un préjudice grave pour l'industrie américaine. Par conséquent, l'ITC a annoncé la fin de l'enquête et a confirmé qu'elle ne recommandera pas l'imposition de mesures de sauvegarde pour les bleuets. Le Ministère a collaboré avec les producteurs et les transformateurs de bleuets du Québec à la préparation des arguments soumis au ITC.

Des procédures analogues ont été entamées pour les fraises, les poivrons, les concombres et les courges. Celles-ci sont toujours en cours.

10.4.3 LES CONSULTATIONS SUR LES CONTINGENTS TARIFAIRES POUR LES PRODUITS LAITIERS

Le 9 décembre 2020, l'USTR a annoncé que les États-Unis exerçaient leurs droits en vertu de l'ACEUM concernant des mesures adoptées par le gouvernement canadien dans l'attribution des contingents tarifaires pour les produits laitiers. Le 4 janvier 2022, le groupe spécial formé relativement à ce différend a rendu son rapport concernant ce différend sur la gestion des contingents tarifaires pour les importations de lait.

Dans sa décision, le groupe spécial a conclu que l'attribution de 85 % des contingents tarifaires réservés aux transformateurs constituait une violation des engagements pris par le Canada dans l'ACEUM. Toutefois, la décision laisse au gouvernement canadien une marge discrétionnaire dans l'application de la décision. Le principe d'allocation d'une part de contingents tarifaires aux transformateurs est reconnu comme légitime, mais la façon de le faire, avec des parts prédéterminées, posait un problème aux États-Unis. Le groupe spécial reconnaît au Canada le droit de mettre en place un mécanisme d'allocation conforme aux obligations de l'ACEUM.

Des consultations publiques sur la mise en œuvre du rapport du groupe spécial sur les contingents tarifaires de produits laitiers dans le cadre de l'ACEUM sont en cours depuis le 2 mars et prendront fin le 19 avril 2022. Le Canada propose un mécanisme par lequel les contingents tarifaires seraient alloués aux divers intervenants selon un calcul basé, de façon générale, sur l'état actuel du partage du marché du fromage importé.

ANNEXES

ANNEXE 1 | PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE EN 2020 ET 2021

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL AUX PRIX DE BASE (M\$)	2020	2021	VARIATION 2021/2020
Agriculture et pêches	4 303	4 447	3,4 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	7 622	7 932	4,1 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)	2 608	2 555	-2,0 %
Magasins d'alimentation	4 341	4 377	0,8 %
Services de restauration et débits de boissons	4 300	4 998	16,2 %
Total pour le bioalimentaire*	24 690	25 934	5,0 %
Total pour le bioalimentaire, incluant le cannabis*	26 327	27 656	5,0 %
Industries manufacturières	45 342	47 791	5,4 %
Ensemble de l'économie**	357 742	377 909	5,6 %

EMPLOIS	2020	2021	VARIATION 2021/2020
Agriculture et pêches	60 111	60 311	0,3 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	72 225	73 988	2,4 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)	30 518	31 999	4,9 %
Magasins d'alimentation	122 977	132 423	7,7 %
Services de restauration et débits de boissons	167 296	183 241	9,5 %
Total pour le bioalimentaire	453 127	481 962	6,4 %
Ensemble de l'économie	4 099 600	4 269 000	4,1 %

INVESTISSEMENTS (M\$) ^{1,2}	2020p	2021p	VARIATION 2021p/2020p
Agriculture et pêches ³	1 171	1 240	5,9 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac ³	1 375	1 269	-7,7 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac) ⁴	331	445	34,4 %
Magasins d'alimentation ⁴	349	425	21,8 %
Services de restauration et débits de boissons ⁴	227	322	41,9 %
Total bioalimentaire ^{3,4}	3 453	3 701	7,2 %
Ensemble de l'économie	57 162

p: donnée provisoire.

Sources : Statistique Canada, *Flux et stocks de capital fixe non résidentiel*, selon l'industrie et le type d'actif et *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*; estimation de l'Institut de la statistique du Québec; compilation et estimation du MAPAQ.

* Incluant les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).

** PIB réel aux prix de base, par industrie (Statistique Canada, mai 2022).

- 1 Les données comprennent les dépenses pour la construction de bâtiments non résidentiels, pour des travaux de génie, pour de la machinerie et du matériel ainsi que pour des produits de propriété intellectuelle.
- 2 Les données de 2020 et 2021 sont provisoires et sujettes à révision. Elles sont à utiliser avec une certaine prudence.
- 3 Pour l'agriculture et les pêches ainsi que pour la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac, les données de 2020 proviennent des *Flux et stocks de capital fixe non résidentiel de Statistique Canada*. Pour 2021, elles sont des estimations du MAPAQ et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), réalisées à partir des *Flux et stocks de capital fixe non résidentiel* ainsi que de l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada.
- 4 Pour le Total tertiaire bioalimentaire et ses sous-secteurs, les données ont été estimées par le MAPAQ et l'ISQ à partir des *Flux et stocks de capital fixe non résidentiel* et de l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Elles sont à utiliser avec prudence.

INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ (M\$)	2020	2021	VARIATION 2021/2020
Recettes monétaires agricoles totales	9 620,7	10 526,7	9,4 %
Livraisons manufacturières des aliments	26 359,2	28 023,1	6,3 %
Livraisons manufacturières des boissons et du tabac	5 245,5	5 382,5	2,6 %
Demande alimentaire intérieure (G\$)	49,3	53,2	7,9 %
Ventes alimentaires au détail et circuits courts (G\$)	36,6	37,7	2,9 %
Ventes des services alimentaires (HRI) (G\$)	12,7	15,5	22,2 %
Exportations internationales de produits alimentaires	9 900,6	10 222,0	3,2 %
Importations internationales de produits alimentaires	7 781,1	8 025,1	3,1 %
CROISSANCE DES PRIX À LA CONSOMMATION (%)	2020	2021	
Aliments	2,5 %	2,5 %	s.o.
Aliments achetés en magasin	2,5 %	1,8 %	s.o.
Aliments achetés au restaurant	2,6 %	4,0 %	s.o.
Boissons alcoolisées	1,1 %	2,5 %	s.o.
Boissons alcoolisées achetées en magasin	0,5 %	2,4 %	s.o.
Boissons alcoolisées dans les établissements avec permis d'alcool	3,3 %	3,1 %	s.o.
Ensemble des biens et services (inflation)	0,8 %	3,8 %	s.o.
AUTRES	2020	2021	VARIATION 2021/2020
Population totale (K)	8 578,3	8 604,5	0,3 %
Population active (K)	4 497,8	4 547,5	1,1 %
Taux de chômage (%)	8,9	6,1	↘
Taux d'emploi (%)	58,1	60,1	↗
Taux de change (\$ CA/\$ US)	74,56	79,76	7,0 %
Taux officiel d'escompte (%)	0,79	0,5	↘

ANNEXE 2 | VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DU TABAC AU QUÉBEC EN 2020 ET 2021 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

CODE SCIAN	SECTEUR	2020	2021	VARIATION 2021/2020
	Total - Fabrication d'aliments, boissons et tabac	31 604 760	33 405 600	5,7 %
311	Fabrication d'aliments	26 359 234	28 023 123	6,3 %
3111	Fabrication d'aliments pour animaux	2 168 814	2 726 199	25,7 %
3112	Mouture de céréales et de graines oléagineuses	1 236 534	1 550 038	25,4 %
3113	Fabrication de sucre et de confiseries	1 327 686	1 266 374	-4,6 %
3114	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	1 917 088	1 910 223	-0,4 %
3115	Fabrication de produits laitiers	5 409 738	5 677 655	5,0 %
3116	Fabrication de produits de viande	7 569 645	7 501 190	-0,9 %
3117	Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	473 377	672 197	42,0 %
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	2 484 756	2 570 203	3,4 %
3119	Fabrication d'autres aliments	3 771 596	4 149 043	10,0 %
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	5 245 526	5 382 477	2,6 %

Source: Statistique Canada; compilation et estimations du MAPAQ.

**ANNEXE 3 | EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC PAR GROUPES DE PRODUITS
EN 2020 ET 2021 (EN MILLIONS DE DOLLARS)**

PRODUITS	VALEUR EN 2020	VALEUR EN 2021	VARIATION 2021/2020	PARTS EN 2021
TOTAL BIOALIMENTAIRE	9 900,6	10 222,0	3 %	100%
Viande porcine	2 100,8	1 879,3	-11 %	18 %
Préparations de cacao	1 199,6	1 178,3	-2 %	12 %
Fruits, légumes et leurs préparations	882,3	935,0	6 %	9 %
Oléagineux	952,3	868,7	-9 %	8 %
Préparations alimentaires diverses	739,3	774,6	5 %	8 %
Miel, érable et sucre	690,5	730,5	6 %	7 %
Produits céréaliers	586,9	640,6	9 %	6 %
Boissons	525,7	528,5	1 %	5 %
Poissons et fruits de mer	336,7	476,3	41 %	5 %
Viandes de volaille et oeufs	361,0	404,1	12 %	4 %
Produits oléagineux	231,2	386,7	67 %	4 %
Céréales non transformées	194,9	221,6	14 %	2 %
Aliments pour animaux	165,4	196,9	19 %	2 %
Produits du café et du thé	182,1	189,7	4 %	2 %
Produits divers	157,2	187,7	19 %	2 %
Viande bovine	130,5	151,9	16 %	1 %
Produits laitiers	175,8	132,3	-25 %	1 %
Animaux vivants	55,4	87,5	58 %	1 %
Pomme de terre	57,3	68,6	20 %	1 %
Autres groupes bioalimentaires	175,7	183,2	4 %	2 %

Source: Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 4 | IMPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC PAR GROUPES DE PRODUITS EN 2020 ET 2021 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

PRODUITS	VALEUR EN 2020	VALEUR EN 2021	VARIATION 2021/2020	PARTS EN 2021
TOTAL BIOALIMENTAIRE	7 781,1	8 025,1	3 %	100 %
Boissons	1 716,7	1 686,0	-2 %	21 %
Fruits, légumes et préparations	1 596,9	1 620,9	2 %	20 %
Cacao et préparations	856,8	886,7	3 %	11 %
Poissons et fruits de mer	549,6	563,5	3 %	7 %
Miel, érable et sucre	493,5	498,4	1 %	6 %
Café, thé et produits	390,3	428,1	10 %	5 %
Produits céréaliers	372,0	381,0	2 %	5 %
Produits divers	291,6	326,8	12 %	4 %
Produits laitiers	311,2	321,6	3 %	4 %
Produits oléagineux	256,1	259,2	1 %	3 %
Préparations alimentaires diverses	243,2	242,6	0 %	3 %
Viande porcine	75,1	124,8	66 %	2 %
Oléagineux	101,6	113,8	12 %	1 %
Aliments pour animaux	92,8	101,9	10 %	1 %
Céréales non transformées	92,7	100,4	8 %	1 %
Viande bovine	103,8	80,9	-22 %	1 %
Animaux vivants	53,9	67,1	25 %	1 %
Viandes de volaille et oeufs	41,5	48,1	16 %	1 %
Pomme de terre	11,9	13,0	9 %	0 %
Autres produits bioalimentaires	130,1	160,3	23 %	2 %

Source: Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 5 | FLUX ÉCONOMIQUES DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC EN 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Source: Statistique Canada, Pêches et Océans Canada - région du Québec, modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, données sur le commerce en direct du Canada; compilation du MAPAQ.

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires
Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Coordination

Félicien Hitayezu, directeur adjoint
Ulrich Zombre

Recherche et rédaction

Yvon Boudreau
Stéphanie Keable
Stéphane Lacharité
Éric Massicotte
Julius Olatounde
Josée Robitaille
Ricardo Vargas
Ulrich Zombre

Autre collaboration

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales

Révision linguistique

Sylvie Émond, L'Espace-mots

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté, Direction des communications
iStockphoto.com

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-91917-9 (imprimé)
ISBN 978-2-550-91918-6 (PDF)

